



Un tour du monde des solutions pour le climat

ÉDITION 2022

INTRO- DUCTION

L'AFD ET LE DÉVELOPPEMENT : QUI FAIT QUOI ?

Établissement public et bailleur de fonds international, le Groupe Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Il finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Avec plus de 4 000 projets sur le terrain dans les Outre-mer et dans 115 pays, le Groupe, en construisant avec ses partenaires des solutions partagées, contribue aux Objectifs du Développement Durables (ODD).

CONJUGUER DÉVELOPPEMENT ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'AFD a été l'un des premiers bailleurs de fonds internationaux à intégrer la lutte contre le changement climatique dans ses pratiques. Cette démarche, engagée il y a plus de 15 ans, soutient des modèles de développement plus durables et résilients. Au regard de l'urgence climatique et environnementale, et depuis l'adoption des ODD et de l'Accord de Paris en 2015, l'AFD a renforcé considérablement son action pour le climat et la nature. Cela se traduit par un accompagnement ambitieux et un changement fondamental des modèles de développement des pays et des acteurs économiques, tout en renforçant le dialogue sur les politiques publiques. La stratégie climat 2017-2022 a été adoptée dans le contexte d'une forte mobilisation de la France sur le climat, appelant l'AFD à devenir « la première banque de développement à mettre en œuvre l'Accord de Paris ». L'AFD poursuit plusieurs engagements :

- I. Rendre 100 % de ses financements compatibles avec l'Accord de Paris sur le climat, renforçant ainsi l'analyse des enjeux climat dans les pays d'intervention et accompagnant les partenaires dans le relèvement de leur ambition pour le climat à horizon 2050.
- II. Allouer 50 % de ses engagements financiers à des projets ayant des co-bénéfices climat à la fois sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur l'adaptation aux impacts du changement climatique.
- III. Contribuer à la redirection des flux financiers et d'investissement vers des trajectoires bas carbone et résilientes.
- IV. Co-construire les solutions et peser sur les normes.

BILAN DE LA STRATÉGIE CLIMAT 2017-2022 ET FUTURE FEUILLE DE ROUTE CLIMAT ET NATURE 2023-2027

Depuis 2017, l'AFD a significativement augmenté son volume de finance climat, passant de 4 milliards d'euros engagés en 2017 à 6 milliards d'euros en 2021.

L'AFD a fortement progressé en matière de financement de l'adaptation au changement climatique, avec depuis 2017 un doublement de ses financements adaptation (de 1,1 milliard d'euros en 2017 à 2 milliards d'euros en 2021). Des projets phare illustrent l'action de l'AFD dans ce domaine, comme le projet de gestion des inondations au Sénégal (page 21) ou de gestion des risques de catastrophes à Madagascar (page 40).

L'AFD a également intensifié son influence dans les débats liés à l'alignement avec l'Accord de Paris, et a contribué à renforcer le rôle des banques publiques de développement et notamment de l'International Development Finance Club (IDFC) dont elle assure présidence.

L'AFD travaille actuellement sur sa feuille de route climat et nature 2023-2027. Cette feuille de route réaffirmera la volonté de l'AFD d'aligner ses financements avec l'Accord de Paris, et de développer des outils de finance « Nature+ » en soutien à un futur Cadre Mondial pour la Biodiversité ambitieux, qui sera négocié à la COP15 de Montréal en Décembre 2022.

CONVERGENCE BIODIVERSITÉ-CLIMAT

La prise en compte du climat dans nos projets va de pair avec la volonté du Groupe de protéger et de conserver la biodiversité. Comme le rappellent les derniers rapports du GIEC et de l'IPBES, ces deux domaines sont en effet indissociables

Plusieurs systèmes naturels ont atteint leurs limites d'adaptabilité (certaines barrières de corail, zone humides, forêts tropicales, écosystèmes polaires, glaciers). Le changement climatique accentue également l'extinction ou la migration vers les pôles des espèces, exacerbe l'ensemble des risques liés à l'eau (stress hydrique, sécheresses, inondations...). La transformation ou les pertes de ces écosystèmes sont aujourd'hui inévitables et les conséquences sur les systèmes humains qui en sont dépendants doivent être appréhendés. Les causes en sont le changement climatique mais bien évidemment également les pollutions de toutes natures. Les synergies à trouver entre transition climatique et transition écologique sont donc majeures.

Par ailleurs, les solutions fondées sur la nature sont des opportunités essentielles à l'amélioration de la résilience des écosystèmes et des populations : intégrer la nature en ville pour lutter contre les pics de chaleur, mieux gérer les cours d'eau et les zones humides contre les inondations, restaurer les barrières de corail et les mangroves en rempart contre les crues, mobiliser l'agro-écologie pour lutter contre l'insécurité alimentaire en sont quelques exemples. Enfin, si les forêts et les océans sont les principaux puits de carbone, le changement d'usage des sols est aussi la principale cause d'émissions de CO₂ des pays africains.

Face à ce défi, le Groupe AFD est pleinement mobilisé, avec 30 % de sa finance climat favorable à la biodiversité. Il promeut la protection et la conservation de la biodiversité dans ses pays d'intervention, grâce à des solutions de financement et d'accompagnement qui protègent les écosystèmes et assurent que leurs ressources sont gérées durablement par tous les acteurs publics et privés et dans toutes les activités et filières. Plusieurs projets illustrent déjà cette dynamique, comme la ville éponge de Mianyang en Chine (page 25), avec la restauration d'un corridor écologique qui vise à lutter naturellement, via l'absorption, le drainage et le stockage propres à la terre, contre le risque d'inondation exacerbé par le réchauffement climatique.

POURQUOI CETTE BROCHURE ?

Cette deuxième édition du Tour du monde des solutions pour le climat présente un échantillon de projets financés par le Groupe AFD. Qu'est-ce qu'un projet climat ? Comment répond-il à un besoin dans une région donnée ? Quels en sont les impacts à la fois pour la lutte contre le changement climatique mais également sur le terrain et pour les bénéficiaires ? Cette brochure tente d'illustrer au mieux, par des projets sélectionnés avec soin par les équipes projet et les agences du réseau de l'AFD, la multitude de secteurs et zones géographiques couverts par ses interventions. Ces projets présentent tous des cobénéfices pour le climat et des impacts positifs contribuant à atténuer le dérèglement climatique ou à mieux s'adapter à ses effets. En cette fin d'année 2022 charnière qui verra la tenue de la COP27 à Charm el-Cheikh en Égypte et la COP15 à Montréal sur la biodiversité, il est important de rappeler les différents moyens de financer l'atteinte des objectifs climatiques et environnementaux, tout comme le rôle que les banques publiques de développement peuvent jouer pour appuyer les États dans le rehaussement de leur ambition à l'horizon 2050. L'AFD garde ainsi le cap de ses objectifs clés de protection de la planète, de promotion du développement durable et de réduction des inégalités, et vous laisse découvrir 44 de ses projets climat et biodiversité.

Bonne lecture !
L'équipe climat et nature de l'AFD

SOMMAIRE

AFRIQUE

AFRIQUE ET ASIE DU SUD-EST

- 7 Réduire la fracture énergétique dans les pays émergents

BÉNIN

- 8 Accélérer la transition agro-écologique dans les zones cotonnières au Bénin – Phase 2

BURKINA FASO, MALI, MAURITANIE, NIGER, SÉNÉGAL ET TCHAD

- 9 Mettre en place une protection sociale adaptative au Sahel

CAMEROUN

- 10 Favoriser la transition vers un développement bas carbone au Cameroun

CÔTE D'IVOIRE

- 11 Soutenir la production d'électricité à partir de biomasse en Côte d'Ivoire
12 Promouvoir l'accès à l'électricité, les réseaux intelligents et l'énergie solaire en Côte d'Ivoire

ÉGYPTE

- 13 Réhabilitation de la ligne 1 du métro du Caire

MAROC

- 14 Accompagner le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) pour le financement de projets agricoles durables

MAURITANIE

- 15 Préserver la biodiversité côtière et marine de Mauritanie (BACoMaB)

MOZAMBIQUE

- 16 Financer la conservation de l'Aire de Chimanimani, Mozambique

MULTI-PAYS (AFRIQUE CENTRALE)

- 17 Former la filière forêt-bois en Afrique centrale (ADEFAC)

MULTI-PAYS (AFRIQUE DE L'OUEST)

- 18 Appuyer la recherche opérationnelle sur le criquet pèlerin en Afrique de l'Ouest

MULTI-PAYS (AFRIQUE DE L'OUEST)

- 19 Soutenir la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) dans le financement d'une économie bas carbone et résiliente dans la région ouest-africaine

MULTI-PAYS (AFRIQUE)

- 20 Accompagner la consolidation et l'autonomisation du Réseau international de formation agricole et rurale (RIFAR)

SÉNÉGAL

- 21 Gérer de façon intégrée les inondations au Sénégal (PGIIS)

MULTI-PAYS (AFRIQUE ET AMÉRIQUE LATINE)

- 22 Transformer les systèmes financiers pour le climat (TFSC)

BURKINA FASO, MALI, NIGER

- 23 Bois Énergie Sahel, un appui aux filières d'énergie de cuisson

GHANA, KENYA, NIGÉRIA, OUGANDA, MULTI-PAYS AFRIQUE

- 24 Investissement dans ARAF pour financer des solutions innovantes pour les petits producteurs d'Afrique subsaharienne

ORIENTS

CHINE

- 25 Transformer la ville de Mianyang en Chine en ville éponge

GAZA

- 26 Sécuriser les ressources hydriques et alimentaires à Gaza

INDE

- 27 Projet Calabria : créer une plateforme de projets éoliens en Inde

INDONÉSIE

- 28 Soutenir le financement de projets en faveur des ODD et de la lutte contre le changement climatique en Indonésie
29 Programme d'amélioration de la résilience aux catastrophes (dream) – phase 2
30 Projet krisna : renforcer les capacités de recherche océanographique pour relever les défis mondiaux en matière de climat et de biodiversité

JORDANIE

- 31** Reconstruire et étendre le système d'assainissement du Nord Est du Gouvernorat de Balqa, Jordanie

TURQUIE

- 32** Soutenir la politique forestière turque au service de la lutte contre le changement climatique et de la préservation de la biodiversité

VIETNAM

- 33** Soutenir l'opérateur public Électricité du Vietnam (EVN), pour le développement des énergies renouvelables

AMÉRIQUE LATINE

BRÉSIL

- 34** Réhabiliter le quartier précaire de Novo do Caximba à Curitiba
- 35** Soutenir la Banque Régionale de Développement du Brésil du Sud (BRDE) dans le financement de projets verts et en faveur des ODD

COSTA RICA

- 36** Soutenir la mise en œuvre du plan national de décarbonation 2018-2050 du Costa Rica

MEXIQUE

- 37** Accompagner les politiques publiques en faveur de la finance verte et solidaire

MULTI-PAYS

- 38** Accompagner la Banque Centraméricaine d'Intégration Économique (BCIE) dans le financement de projets favorables au climat et à la promotion de l'égalité femmes-hommes

PÉROU

- 39** Financer des logements sociaux verts au Pérou

TROIS OCÉANS

COMORRES, MADAGASCAR, MAURICE ET SEYCHELLES

- 40** Renforcer la gestion durable de l'environnement au sein du hotspot de biodiversité à Madagascar et dans les îles de l'Océan Indien

MADAGASCAR

- 41** Gérer les risques de catastrophes à Madagascar

MARTINIQUE, GUYANE ET GUADELOUPE

- 42** Développer un programme régional d'installations photovoltaïques sur toitures (Antilles-Guyane)

MAURICE

- 43** Programme SUNREF à Maurice : encourager l'inclusion du genre et la lutte contre le changement climatique

PACIFIQUE

- 44** Appuyer le Réseau Océanien de Surveillance de la Santé Publique (ROSSP)
- 45** Contribuer à l'Initiative Pacifique pour la Biodiversité, le Climat et la Résilience

POLYNÉSIE FRANÇAISE

- 46** Construire une école bioclimatique à Papetoai (Moorea)

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

- 47** Financer un programme de réforme sectorielle dédiée au transport terrestre

ÎLES SALOMON, WALLIS ET FUTUNA, NOUVELLE-CALÉDONIE, FIDJI, VANUATU

- 48** Renforcer la résilience au changement climatique par une approche fondée sur les écosystèmes

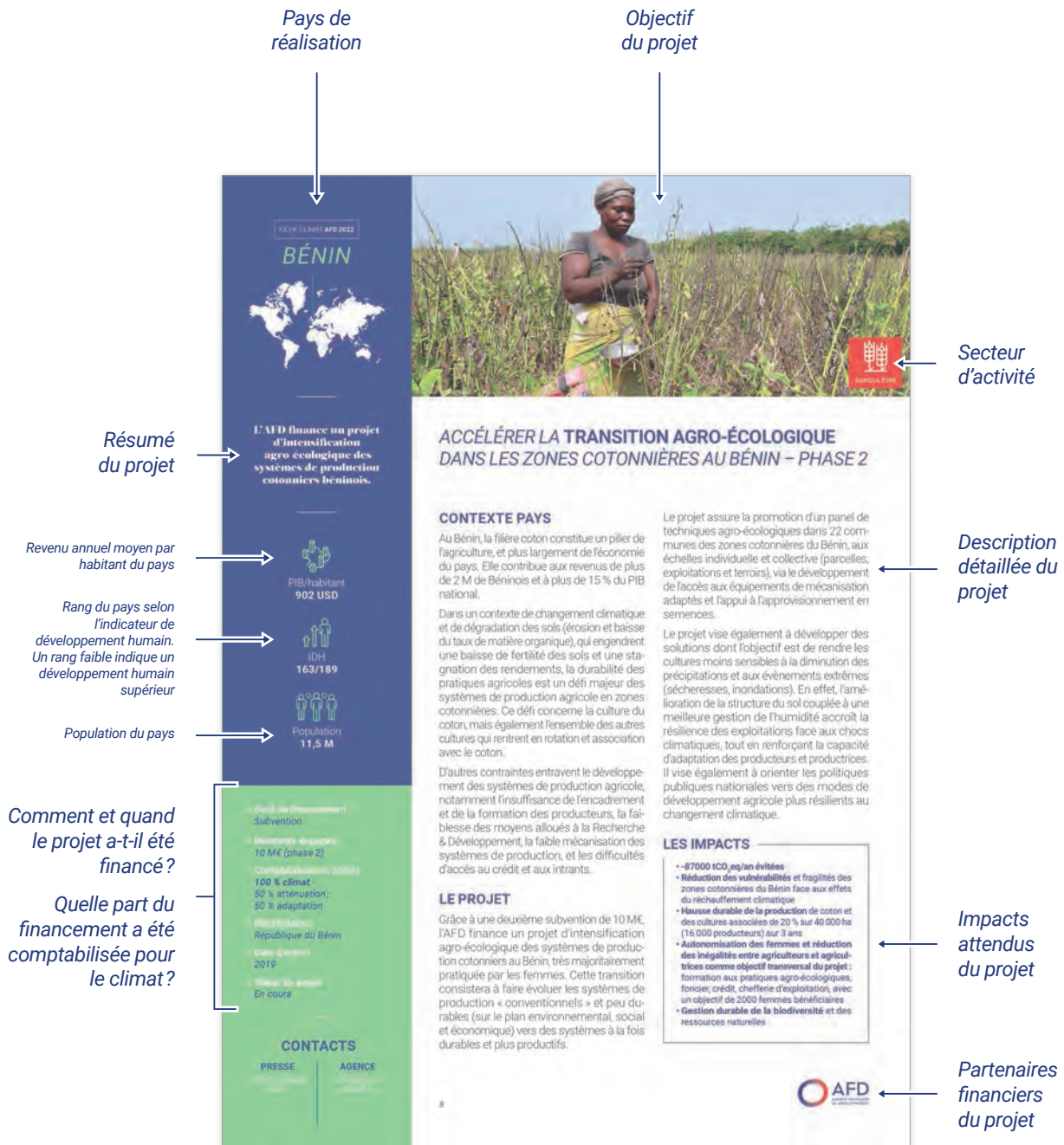
COMORES, MADAGASCAR, MAURICE

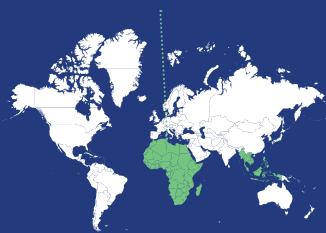
- 49** Renforcer la gestion des écosystèmes côtiers

BRÉSIL, COLOMBIE, ÉQUATEUR

- 50** Terrindigena, pour les droits des communautés indigènes et leur environnement

Comment lire une fiche projet ?



AFRIQUE
ASIE DU SUD-EST

En décembre 2019, STOA a participé à hauteur de 20 millions de dollars à la troisième levée de fonds de JCM Power, pour contribuer à la réduction de la fracture énergétique dans les pays émergents et en développement.

- > **Outil de financement**
Capitaux propres dans une plateforme de projets
- > **Montants engagés**
20 M USD à la première levée de fonds de JCM Power
- > **Comptabilisation climat**
100 % climat –
100 % atténuation
- > **Bénéficiaires**
JCM Power
- > **Date d'octroi**
2019
- > **Statut du projet**
En cours



© JCM Power



RÉDUIRE LA FRACTURE ÉNERGÉTIQUE DANS LES PAYS ÉMERGENTS

CONTEXTE PAYS

Les différents pays où l'entreprise JCM Power développe des unités de production renouvelables ont tous en commun d'être confrontés à un double enjeu : satisfaire la demande croissante des populations tout en maintenant les émissions de GES à un niveau compatible avec un réchauffement limité à 2 °C.

Dans ce contexte, l'investissement de STOA accompagne l'électrification des populations dans des géographies où le recours aux énergies fossiles apparaît comme une solution de facilité.

LE PROJET

En décembre 2019, STOA a participé à hauteur de 20 millions de dollars à la troisième levée de fonds de JCM Power. Basé au Canada, JCM Power est une société indépendante, spécialisée dans le développement et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables dans les pays émergents et en développement.

Les capitaux levés auprès d'institutions de financement du développement et d'investisseurs financiers, d'un montant global de 116 m USD, servent à JCM Power à mener six projets à fort impact positif en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

Ce financement vise à réduire la fracture énergétique dans les pays émergents et en développement, ainsi qu'à décarboner le secteur de l'énergie dans ses zones d'intervention via le développement du marché des énergies renouvelables et le renforcement de la capacité électrique installée.

LES IMPACTS

- 435 000 tCO₂eq/an évitées au Malawi et au Pakistan
- 500 MW installés à terme

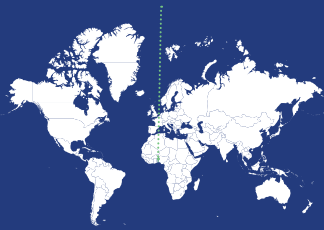
CONTACT

PRESSE

_AFDpresse@afd.fr



BÉNIN



L'AFD finance un projet d'intensification agro-écologique des systèmes de production cotonniers béninois.



PIB/habitant
902 USD



IDH
163/189



Population
11,5 M

- > **Outil de financement**
Subvention
- > **Montants engagés**
10 M€ (phase 2)
- > **Comptabilisation climat**
100 % climat -
50 % atténuation;
50 % adaptation
- > **Bénéficiaires**
République du Bénin
- > **Date d'octroi**
2019
- > **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdcotonou
@afd.fr



© Dianthus Saputra



ACCÉLÉRER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE DANS LES ZONES COTONNIÈRES AU BÉNIN – PHASE 2

CONTEXTE PAYS

Au Bénin, la filière coton constitue un pilier de l'agriculture, et plus largement de l'économie du pays. Elle contribue aux revenus de plus de 2 m de Béninois et à plus de 15 % du PIB national.

Dans un contexte de changement climatique et de dégradation des sols (érosion et baisse du taux de matière organique), qui engendrent une baisse de fertilité des sols et une stagnation des rendements, la durabilité des pratiques agricoles est un défi majeur des systèmes de production agricole en zones cotonnières. Ce défi concerne la culture du coton, mais également l'ensemble des autres cultures qui rentrent en rotation et association avec le coton.

D'autres contraintes entravent le développement des systèmes de production agricole, notamment l'insuffisance de l'encadrement et de la formation des producteurs, la faiblesse des moyens alloués à la Recherche & Développement, la faible mécanisation des systèmes de production, et les difficultés d'accès au crédit et aux intrants.

LE PROJET

Grâce à une deuxième subvention de 10 M€, l'AFD finance un projet d'intensification agro-écologique des systèmes de production cotonniers au Bénin, très majoritairement pratiquée par les femmes. Cette transition consistera à faire évoluer les systèmes de production « conventionnels » et peu durables (sur le plan environnemental, social et économique) vers des systèmes à la fois durables et plus productifs.

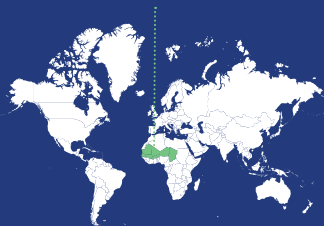
Le projet assure la promotion d'un panel de techniques agro-écologiques dans 22 communes des zones cotonnières du Bénin, aux échelles individuelle et collective (parcelles, exploitations et terroirs), via le développement de l'accès aux équipements de mécanisation adaptés et l'appui à l'approvisionnement en semences.

Le projet vise également à développer des solutions dont l'objectif est de rendre les cultures moins sensibles à la diminution des précipitations et aux événements extrêmes (sécheresses, inondations). En effet, l'amélioration de la structure du sol couplée à une meilleure gestion de l'humidité accroît la résilience des exploitations face aux chocs climatiques, tout en renforçant la capacité d'adaptation des producteurs et productrices. Il vise également à orienter les politiques publiques nationales vers des modes de développement agricole plus résilients au changement climatique.

LES IMPACTS

- **87 000 tCO₂eq/an évitées**
- **Réduction des vulnérabilités** et fragilités des zones cotonnières du Bénin face aux effets du réchauffement climatique
- **Hausse durable de la production** de coton et des cultures associées de 20 % sur 40 000 ha (16 000 producteurs) sur 3 ans
- **Autonomisation des femmes et réduction des inégalités entre agriculteurs et agricultrices comme objectif transversal du projet** : formation aux pratiques agro-écologiques, foncier, crédit, chefferie d'exploitation, avec un objectif de 2000 femmes bénéficiaires
- **Gestion durable de la biodiversité** et des ressources naturelles

BURKINA FASO, MALI,
MAURITANIE, NIGER,
SÉNÉGAL ET TCHAD



Depuis 2018 l'AFD s'est engagée avec ses partenaires de l'Alliance Sahel pour accompagner le Programme de protection sociale adaptative au Sahel (PPSAS).

> Outil de financement
Subvention

> Montants engagés
26 M€

> Comptabilisation climat
*100 % climat -
100 % adaptation*

> Bénéficiaires
*Banque mondiale, pour le
fonds multi-bailleurs dédié au
Programme de protection sociale
adaptative au Sahel/République
du Mali/République Islamique
de Mauritanie*

> Date d'octroi
*depuis 2014 (BM et DFID)
et depuis 2018 pour l'AFD*

> Statut du projet
En cours



© Kibuuka Mukisa Oscar

METTRE EN PLACE UNE PROTECTION SOCIALE ADAPTATIVE AU SAHEL

CONTEXTE PAYS

Les pays du Sahel sont parmi les plus pauvres et vulnérables aux effets du changement climatique au monde. Face à d'importants retards de développement, les systèmes d'aide sociale y sont peu structurés et dédiés en grande partie aux réponses aux chocs et aux crises récurrents qui touchent la région.

Depuis 2014, la Banque Mondiale et les autres partenaires de l'Alliance Sahel (coopération britannique, AFD, PNUD, BAfD, AECID et coopération Allemande) appuient six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, et Tchad) dans la conception et la mise en œuvre de systèmes et programmes de protection sociale adaptative qui allient les approches de l'aide sociale aux outils et méthodes de l'adaptation aux effets du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe. Il s'agit principalement de transferts monétaires récurrents et/ou saisonniers combinés à des activités génératrices de revenu, pour lutter contre la pauvreté tout en appuyant le développement humain sur le long terme et en renforçant la résilience des populations.

LE PROJET

L'AFD a octroyé en 2018 une subvention d'un montant de 6 M€ pour appuyer le Programme de protection sociale adaptative au Sahel (PPSAS), en 2019, une subvention de 10 M€ pour le Mali, et en 2020, une subvention de 10 M€ pour la Mauritanie.

L'objectif du programme est d'appuyer le développement des systèmes d'aide sociale adaptative et de mettre en œuvre le nexus humanitaire-développement. Il s'agit en particulier d'inclure les vulnérabilités aux effets du changement climatique dans les registres sociaux (base de données des populations pauvres éligibles à l'aide sociale), ou encore d'améliorer les systèmes d'alerte précoce, le développement de liens avec les services climatiques et systèmes d'alertes.

Le programme cherche non seulement à améliorer la résilience des individus en diversifiant leurs sources de revenu, mais aussi à prévenir les stratégies néfastes d'adaptation (vente du bétail à bas prix, déscolarisation des enfants, etc.) qui empêchent le développement à long terme du capital humain.

LES IMPACTS

- **Augmentation du niveau** de résilience des populations aux effets du changement climatique
- **Accroissement et diversification** des sources du revenu disponible des ménages
- **Développement des capacités** des opérateurs nationaux (aide sociale, système d'alerte, aide d'urgence)

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdouagadougou
@afd.fr

CAMEROUN



Le Groupe AFD et STOA contribuent au financement de la construction d'un barrage hydroélectrique d'ampleur au Cameroun. Le projet, porté par la société camerounaise Nachtigal Hydro Power Company, vise à développer l'offre d'électricité dans le pays.



PIB/habitant
1 533 USD



IDH
150/189



Population
25,2 M

> Outil de financement

Prêt non-souverain par le Groupe AFD (AFD et Proparco);
Investissement en fonds propres pour STOA

> Montants engagés

150 M€ par le Groupe AFD,
10 % des parts (montant total non-communicé) par la STOA

> Comptabilisation climat

100 % climat –
100 % atténuation

> Bénéficiaires

Nachtigal Hydro Power Company (NHPC)

> Date d'octroi

2018

> Statut du projet

En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdyounde
@afd.fr



© Nachtigal Hydro Power



FAVORISER LA TRANSITION VERS UN DÉVELOPPEMENT BAS CARBONE AU CAMEROUN

CONTEXTE PAYS

Pour faire face à une situation de pénurie d'électricité depuis plusieurs années, le Cameroun doit recourir à des contrats de production d'urgence très coûteux. La demande en électricité a crû de 7,5 % en moyenne ces 5 dernières années et devrait continuer à augmenter de 6,5 % par an. L'insuffisance de la production contraste avec l'immense potentiel hydroélectrique du pays estimé à 12 GW de puissance qui peut être techniquement exploité, seulement à hauteur de 5 % aujourd'hui.

Tirées d'une part par une croissance démographique et économique soutenue, et de l'autre par un recours accru aux énergies fossiles, les émissions de GES du pays ont augmenté ces dernières années. Dans ce contexte, l'hydroélectricité apparaît comme une solution pour maintenir l'intensité carbone du mix électrique à un niveau soutenable tout en satisfaisant les besoins énergétiques du Cameroun.

LE PROJET

En décembre 2018, le Groupe AFD a mis en place un prêt non-souverain de 150 m € à la société de projet camerounaise Nachtigal Hydro Power Company (NHPC). De son côté, STOA a pris une participation de 10 % dans NHPC.

La finalité du projet est de contribuer à sécuriser l'approvisionnement en électricité de l'économie camerounaise pour faire face à l'augmentation de la demande (de l'ordre de 5 %/an), provoquée par la hausse de la consommation des ménages et par le développement des activités économiques. Pour cela les financements apportés par différentes institutions servent à concevoir, construire, financer, exploiter et maintenir un barrage hydroélectrique de 420 MW sur le fleuve Sanaga situé au niveau des chutes de Nachtigal, village situé à 65 km au Nord-Est de la capitale Yaoundé.

Au moment de sa mise en service – prévue pour 2024 – le barrage de Nachtigal sera le plus important barrage développé sur le continent africain en financement de projet pour un coût total de 1,2 milliard d'euros. Cette solution bas-carbone jouera un rôle décisif dans la transition énergétique du pays.

LES IMPACTS

- **485 000 tCO₂eq/an évitées par an**
- **420 MW d'hydroélectricité à l'horizon 2024**
- **30 % de la production nationale d'électricité**, soit l'alimentation en électricité de près de 10 millions de personnes raccordées au réseau au Cameroun à terme



CÔTE D'IVOIRE



En Côte d'Ivoire, l'AFD finance le projet BIOVEA qui consiste à construire et exploiter une centrale d'une capacité de 2x23 MW alimentée par la biomasse non-alimentaire issue des résidus de l'exploitation du palmier à huile.



PIB/habitant
1 716 USD



IDH
165/189



Population
25 M

> Outil de financement
Prêt non-souverain

> Montants engagés
Prêt co-financé par Proparco et l'AFD à hauteur de 135 M€ + subvention de 5 M€

> Comptabilisation climat
100 % climat –
100 % atténuation

> Bénéficiaires
Biovea Énergie

> Date d'octroi
2018

> Statut du projet
En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdabidjan
@afd.fr



© BIOVEA Énergie

SOUTENIR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ
À PARTIR DE BIOMASSE EN CÔTE D'IVOIRE

CONTEXTE PAYS

En Côte d'Ivoire, la croissance amorcée depuis la fin des tensions politiques en 2011 a naturellement impliqué une augmentation des émissions de GES en partie dû à la production d'électricité (entre 5 et 10 % des émissions de GES).

Le mix électrique de la Côte d'Ivoire repose en effet essentiellement sur des sources thermiques fossiles (70 % de la production en majorité du gaz), hydroélectriques (30 %) et renouvelables (25 % en majorité hydraulique).

L'énergie thermique est essentiellement produite par quatre centrales à gaz. La production d'énergie hydraulique provient quant à elle de 7 centrales réparties dans le Sud du territoire.

Le projet Biovea par son effet démonstratif ouvre la voie à d'autres projets renouvelables, qui répondront aux objectifs ambitieux du pays de porter la part des énergies propres à 45 % du mix énergétique à horizon 2030.

LE PROJET

Le projet BIOVEA consiste à financer la construction d'une centrale d'une capacité de 2x23 MW alimentée par la biomasse non-alimentaire issue des résidus (trunks et pétioles) de l'exploitation du palmier à huile.

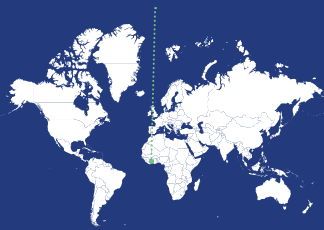
Cette biomasse proviendra à la fois des plantations industrielles de PALMCI (30 % max), filiale des huileries du Groupe ivoirien SIFCA, et de plantations villageoises (environ 70 %) fournissant elles-mêmes les huileries de PALMCI en régime de palme.

La centrale se situera à proximité d'Aboisso, dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire, à quasi-équidistance des deux plantations industrielles de PALMCI (Toumangué et Ehania). Elle diversifiera le mix énergétique ivoirien en augmentant la part du renouvelable tout en garantissant un accès à l'électricité plus stable aux populations locales.

LES IMPACTS

- 343 000 tCO₂eq/an évitées
- Augmentation de la capacité installée de 46 MW
- Création d'une nouvelle activité économique en milieu rural avec un chiffre d'affaires de 3 M€/an et augmentation de 10 à 15 % en moyenne des revenus nets de 11 900 plantations villageoises
- Création de plus de 1 300 emplois directs et indirects pérennes (sur 25 ans)

CÔTE D'IVOIRE



En Côte d'Ivoire, l'AFD finance un programme d'accès de la population à une électricité durable.



PIB/habitant
1 716 USD



IDH
165/189



Population
25 M

- > **Outil de financement**
Prêt souverain
- > **Montants engagés**
Subvention de 11,50 M€ de l'Union Européenne
- > **Comptabilisation climat**
100 % climat –
100 % atténuation
- > **Bénéficiaires**
République de la Côte d'Ivoire
- > **Date d'octroi**
2019
- > **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdadbidjan
@afd.fr



© Pablos Ramos Roncal



PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ, LES RÉSEAUX INTELLIGENTS ET L'ÉNERGIE SOLAIRE EN CÔTE D'IVOIRE

CONTEXTE PAYS

Le secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire fait face à plusieurs défis. Du côté de la production d'électricité, la part d'électricité d'origine fossile, principalement du gaz naturel, est passée de 37 % en 2000 à 70 % en 2018, le reste de l'électricité étant produite par des centrales hydroélectriques.

Or la Côte d'Ivoire s'est fixée comme objectif, dans sa Contribution Nationale Déterminée (CDN) à l'Accord de Paris, d'atteindre 45 % d'électricité renouvelable en 2030, tout en prévoyant un doublement de la consommation.

Du côté de la distribution d'électricité, seule 40 % de la population a un accès effectif à l'électricité, donnant lieu à des besoins d'extension des réseaux, malgré un coût élevé du branchement. Enfin, les pertes techniques sur les réseaux représentent 20 % de l'énergie produite.

LE PROJET

En Côte d'Ivoire, l'AFD finance un programme d'accès de la population à une électricité durable. En augmentant la production d'énergie renouvelable par la construction d'une centrale solaire flottante pilote d'une puissance de 20 MW, l'utilisation de gaz naturel, variable d'ajustement du mix de la Côte d'Ivoire à l'heure actuelle, sera réduite. Le projet sert de démonstrateur pour cette filière de solaire flottant innovante et très prometteuse.

En zone rurale, l'électrification rurale permettra d'éviter en partie l'utilisation du bois-énergie et des lampes à pétrole. Enfin, les nouvelles infrastructures de réseau intelligentes, en premier lieu le centre de dispatching national, permettront de réduire les pertes sur les réseaux et de favoriser l'intégration des énergies renouvelables.

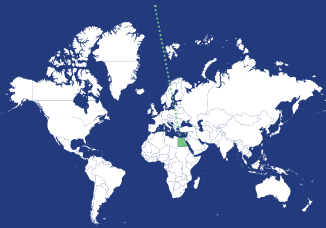
Ces trois composantes (solaire, électrification rurale et réseaux intelligents) contribuent à limiter les émissions de gaz à effet de serre du secteur électrique.

Certains appuis financés en parallèle par l'AFD auront un effet levier sur le financement d'autres projets à cobénéfices climat dans le secteur, avec notamment une étude visant à améliorer la gestion des barrages hydroélectriques en tenant compte des impacts du changement climatique.

LES IMPACTS

- **51 500 tCO₂eq/an évitées**
- **L'électrification** de 185 localités rurales
- **Préfinancement** des branchements sociaux pour 13 000 ménages

ÉGYPTÉ



L'AFD finance à hauteur de 50 M€, un projet de rénovation de l'ensemble des systèmes de la ligne 1 afin d'en rétablir les conditions de sécurité, d'en améliorer la capacité, les performances et la qualité de service proposée.



PIB/habitant
2 549 USD



IDH
116/189



Population
98 M

- > **Outil de financement**
Prêt souverain + Subvention
- > **Montants engagés**
50 M€ + 0,30 M€
- > **Comptabilisation climat**
100 % climat –
100 % atténuation
- > **Bénéficiaires**
Royaume Arabe d'Égypte
- > **Date d'octroi**
2018
- > **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdlecaire
@afd.fr



© Didier Gentilhomme



RÉHABILITATION DE LA LIGNE 1 DU MÉTRO DU CAIRE

CONTEXTE PAYS

Le Caire, avec une population de plus de 22 m d'habitants, est confronté à l'insuffisance des transports collectifs formels et à la faible qualité des transports en service. La congestion du trafic routier, les accidents de la route et la pollution de l'air menacent également la sécurité des habitants, tout en contraignant fortement les performances et la capacité du réseau des transports de la ville.

L'État égyptien a placé parmi ses priorités le renforcement et l'extension du réseau des transports urbains au Caire, en lien avec la forte demande existante et future. Le réseau du métro du Caire, qui transporte environ 3 m de passagers/jour (seules 3 lignes sont en service) est insuffisant. De nouvelles lignes de métro sont en construction (l'AFD finance la phase 3 de la construction de la troisième ligne) mais parallèlement les lignes 1 et 2 sont aujourd'hui vieillissantes et obsolètes. L'exploitation de la ligne 1, la plus empruntée du réseau et critiquée pour le fonctionnement du Caire, menace d'être interrompue si elle n'est pas rénovée rapidement.

LE PROJET

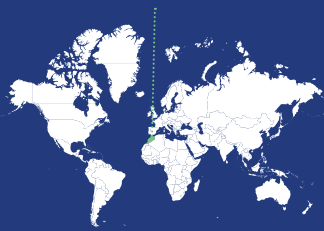
Aux côtés de la BEI et de la BERD, l'AFD finance à hauteur de 50 M€ un projet de rénovation de l'ensemble des systèmes de la ligne 1 afin d'en rétablir les conditions de sécurité, d'en améliorer la capacité, les performances et la qualité de service proposée.

Une fois les travaux réalisés, il sera possible de limiter l'intervalle entre les trains à 2,5 minutes, d'accroître le confort de la ligne et la capacité d'accueil de 40 %. Le maintien en service de cette ligne est un élément clé pour assurer l'accès de tous (et des populations les plus vulnérables en particulier) aux emplois et aux services et, plus largement, promouvoir les transports publics pour réduire la pollution liée au trafic routier, et les émissions de gaz à effet de serre afférentes.

LES IMPACTS

- **70 000 tCO₂eq/an évitées**
- **Augmentation de capacité** à 62 000 voyageurs par heure et par direction, contre 44 000 actuellement
- **Facilitation de l'accès des populations** (et notamment des plus vulnérables) aux services essentiels
- **Amélioration de la sécurité** des personnes et des services de transport collectifs
- **Diminution de la pollution atmosphérique**

MAROC



L'AFD a octroyé une ligne de crédit de 50 m C au Crédit Agricole du Maroc pour le renforcement de son offre de prêts en faveur du financement de projets agricoles durables en zones rurales, accompagnée d'une subvention à hauteur de 1,50 MC.



PIB/habitant
3 238 USD



IDH
121/189



Population
36 M

- > **Outil de financement**
Prêt non-souverain + Subvention
- > **Montants engagés**
50 M€ + 1,50 M€
- > **Comptabilisation climat**
*80 % climat -
30 % atténuation;
50 % adaptation*
- > **Bénéficiaires**
Crédit Agricole du Maroc
- > **Date d'octroi**
2019
- > **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdrabat
@afd.fr



© Pol Guillard



ACCOMPAGNER LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC (GCAM) POUR LE FINANCEMENT DE PROJETS AGRICOLES DURABLES

CONTEXTE PAYS

Le Maroc demeure un pays à dominante rurale où le poids du secteur agricole reste fort dans l'économie locale (environ 14 % du PIB). Toutefois, les inégalités persistent entre milieux rural et urbain. En 2014, le taux de pauvreté au Maroc était de 4,8 %, dont 1,6 % en milieu urbain et 9,5 % en milieu rural.

Le développement des zones rurales fait ainsi l'objet d'une attention accrue du gouvernement, qui s'est traduite notamment par le lancement de la nouvelle politique agricole Génération Green 2020-2030. Celle-ci adopte une approche territoriale misant sur le capital humain pour renforcer l'attractivité du milieu rural et y développer une classe moyenne. Deux « fondements » constituent la base de cette politique : le fondement « élément humain » visant notamment la classe moyenne agricole et les jeunes, et le fondement « pérennité du développement agricole » visant notamment la consolidation des filières et la résilience de l'agriculture. En outre, le Nouveau Modèle de Développement (NMD), publié mi-2021, met l'accent sur la sécurité alimentaire, avec trois recommandations : (I) accroître la valorisation locale de la production agricole, avec un rôle majeur donné à l'organisation des filières ; (II) développer une agriculture socialement et écologiquement responsable, mettant la technologie au service de la durabilité ; (III) renforcer les compétences humaines et encourager recherche et innovation.

LE PROJET

C'est dans ce contexte que le GCAM a sollicité un nouvel appui de l'AFD pour l'accompagner dans sa stratégie de financement de projets agricoles durables.

Une ligne de crédit de 50 M€ vise l'accompagnement de 4 secteurs : Le secteur de l'eau via le financement de projets d'irrigation raisonnée ; le secteur des investissements ruraux verts, via l'accompagnement de projets de nouvelles plantations arboricoles et de valorisation des zones d'oasis ainsi que d'exploitation et de mise en valeur de produits du terroir et de plantes aromatiques et médicinales ; le secteur de l'énergie, via la promotion de projets d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de pompage solaire ; et enfin le secteur de l'agriculture biologique et de valorisation des déchets agricoles.

Cette ligne de crédit est complétée d'une subvention de 1,50 M€ dédiée à l'accompagnement technique du GCAM et à la mise en place par la banque d'un système de primes pour inciter les porteurs de projets à investir dans des secteurs peu développés.

LES IMPACTS

- **79 593 tCO₂eq/an évités**
- **Contribuer à la constitution**, par le GCAM, d'une offre pérenne de financement bancaire en faveur du climat et accompagner le GCAM dans le développement de sa stratégie climat
- **Faire croître le marché** des investissements verts au Maroc
- **Réduire l'empreinte environnementale** et climatique des porteurs de projets

MAURITANIE



En Mauritanie, l'AFD a octroyé une subvention de 5 M€ pour préserver la biodiversité marine et côtière du pays et maintenir les services rendus par ces écosystèmes.



PIB/habitant
1 189 USD



IDH
161/189



Population
4,4 M

> Outil de financement
Subvention

> Montants engagés
5 M€

> Comptabilisation climat
**100 % climat –
100 % atténuation**

> Bénéficiaires
Banc d'Arguin, and Coastal and Marine Biodiversity Trust Fund limited (BACoMaB)

> Date d'octroi
2019

> Statut du projet
En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdnouakchott
@afd.fr



© Félix Vigné Imagéo / AFD



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ CÔTIÈRE ET MARINE DE MAURITANIE (BACOMAB)

CONTEXTE PAYS

Principal bassin de vie national, le littoral mauritanien est confronté à des enjeux multiples liés à l'exploitation des ressources halieutiques, l'exploitation minière et l'urbanisation avec l'extension des villes. Le Banc d'Arguin et les autres aires littorales et marines du pays constituent une zone à valeur écologique unique, essentielle pour la biodiversité à l'échelle régionale (ressources halieutiques) et mondiale (oiseaux migrateurs). La protection durable de ce site et de l'ensemble des sites sensibles de la Zone Économique Exclusive (ZEE) du pays, contre les risques de pollution et de surexploitation constitue donc un impératif pour le développement socio-économique du pays. Le « Banc d'Arguin, and Coastal and Marine Biodiversity Trust Fund limited » ou BACoMaB, finance des activités de conservation de la biodiversité des aires marines et côtières protégées en Mauritanie dans les domaines de la surveillance, de la gouvernance partagée, du développement communautaire, du suivi écologique, de l'éducation environnementale ou du renforcement de capacités.

LE PROJET

L'AFD a apporté, en 2019, une seconde contribution d'un montant de 5 M€, dont 4,80 M€ au fonds de dotation de BACoMaB et 0,20 M€ pour financer des études visant à appuyer la création de nouvelles aires marines et côtières. Aujourd'hui les aires marines et côtières pouvant bénéficier des financements du BACoMaB sont les Parcs Nationaux du Banc d'Arguin (PNBA) et du Diawling (PND) ainsi que la réserve du Cap Blanc et celle du Chot Boul. D'autres aires marines et côtières sont à l'étude par le gouvernement mauritanien. Une fois créées, elles pourront elles aussi bénéficier des subventions du BACoMaB.

Les financements du BACoMaB contribuent à la préservation de la biodiversité marine et côtière mauritanienne et ainsi au maintien des services rendus par ces écosystèmes, notamment ceux contribuant au renouvellement des ressources halieutiques. L'étude scientifique de 2018, financée par le FFEM, sur les services écosystémiques et économique rendus par le Banc d'Arguin, met en avant le rôle essentiel de séquestration carbone que jouent les herbiers marins. Ces services économiques ont été estimés à 198,8 millions €/an et la part de CO₂ séquestré annuellement par les écosystèmes au sein du Parc a représenté 11 % des émissions de GES du pays.

La part de CO₂ séquestrée sur la période 2020-2030 par les écosystèmes marins du PNBA, si elle était prise en compte, représenterait ainsi 22 % de l'objectif de cumul des émissions de GES évités visé dans la Contribution Nationale Déterminée du pays.

LES IMPACTS

- **37 000 tCO₂eq/an évitées**
- **Contribution à la mise en place** d'outils de financement durable de la biodiversité et de la préservation de l'environnement
- **Pérennisation et développement** des capacités financières du BACoMaB et couverture d'un plus grand nombre d'activités prioritaires des aires marines et côtières
- **Appuyer le processus de classement** de nouvelles aires marines protégées pouvant bénéficier de financements du BACoMaB



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



MOZAMBIQUE



L'AFD finance la conservation de la biodiversité et un développement durable communautaire dans l'Aire de Conservation de Chimanimani au Mozambique.



PIB/habitant
499 USD



IDH
180/189



Population
29,5 M

- > **Outil de financement**
Subvention
- > **Montants engagés**
3 M€ AFD + 1,20 M€ FFEM
- > **Comptabilisation climat**
*100 % climat –
100 % atténuation*
- > **Bénéficiaires**
République du Mozambique
- > **Date d'octroi**
2019
- > **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdmputo
@afd.fr



© Oliver Petrie - Momentum Production



FINANCER LA CONSERVATION DE L'AIRE DE CHIMANIMANI, MOZAMBIQUE

CONTEXTE PAYS

Situé à l'Est du Mozambique, dans la zone montagneuse frontalière avec le Zimbabwe, le Parc National de Chimanimani est constitué d'une chaîne montagneuse au cœur de sa réserve (634 km²) et d'une zone tampon (1 723 km²).

La réserve couvre ainsi une zone de montagne à fort endémisme végétal, tandis que la zone tampon s'étend sur les contreforts montagneux et une plaine alluviale constituée de forêts, de terres agricoles et de friches forestières. Le Parc fait l'objet de nombreuses pressions tant dans sa réserve (orpaillage, braconnage) que dans la zone tampon (défrichement illégal).

La Fondation Micaia travaille depuis plusieurs années en appui à l'administration du Parc (ex : inventaire biodiversité) et avec les 12 communautés locales pour la valorisation de la biodiversité et le développement économique local. Cet appui a permis la création d'un éco-lodge et la production de miel vendue dans tout le pays. Ce développement est néanmoins fragile et soumis à de nombreux aléas climatiques (cyclones, inondations).

LE PROJET

L'AFD et le FFEM financent conjointement un projet de développement des territoires ruraux visant à préserver la biodiversité au sein de l'Aire de Conservation de Chimanimani (ACC). Une meilleure connaissance et valorisation du patrimoine naturel et culturel de la région, la réalisation d'un inventaire de la biodiversité et la réduction des conflits hommes-faunes avec les populations d'éléphants contribuent à cet objectif.

Dans la zone tampon, le projet encouragera une gestion durable des ressources naturelles au bénéfice des 12 communautés locales. La sécurisation des droits fonciers des communautés locales sera ainsi un axe stratégique important, avec une délimitation des terres communautaires et l'élaboration de plans d'aménagement durable des terres. Deux aires de conservation communautaires seront créées et les 12 communautés locales participeront aux instances de gouvernance de l'ACC. La filière miel existante dans l'ACC (source de revenus pour les populations locales) sera également renforcée.

La finalité du projet est donc d'atteindre un équilibre au sein de l'ACC entre l'amélioration des conditions socio-économiques des populations locales d'une part, la préservation du couvert forestier, des ressources naturelles et de la biodiversité d'autre part.

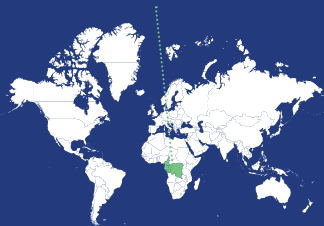
LES IMPACTS

- **68 677 tCO₂eq/an évitées**
- **Pérennité du patrimoine** naturel et culturel de l'ACC
- **Meilleure utilisation des ressources naturelles** par et au bénéfice des communautés locales
- **Financement pérenne** de l'ACC grâce à des mécanismes de compensation pour la préservation de la biodiversité



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



AFRIQUE CENTRALE
(CAMEROUN, GABON,
CONGO ET RDC)

L'AFD, en partenariat avec les milieux professionnels du secteur forestier, accompagne le développement d'une offre de formation continue pour la filière forêt-bois dans les pays d'Afrique centrale.

- > Outil de financement
Subvention
- > Montants engagés
5 M€
- > Comptabilisation climat
100 % climat -
100 % atténuation
- > Bénéficiaires
Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC)
- > Date d'octroi
2019
- > Statut du projet
En cours



© Mazeyrac Don Bosco



FORMER LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN AFRIQUE CENTRALE (ADEFAC)

CONTEXTE PAYS

Le bassin du Congo abrite le second plus grand ensemble forestier tropical du monde d'un seul tenant, après celui du bassin amazonien. La filière forêt-bois dans son ensemble représente pour les pays du bassin du Congo un secteur économique très important, tant au niveau des emplois (environ 25 % des emplois formels) que de sa contribution à l'économie (7 % du PIB en moyenne).

Le développement d'une offre de formation continue sur ces domaines, aujourd'hui très insuffisante, constitue un enjeu majeur pour répondre aux besoins de la filière forêt-bois : des niveaux de qualification sur lesquels des besoins ont été identifiés (ouvriers qualifiés, agents de maîtrise) aux modalités d'accès aux qualifications (durée de la formation, acquisition de compétences professionnelles pratiques). De plus, à partir de janvier 2023, l'exportation de bois brut est interdite au Cameroun pour favoriser le marché interne de la transformation. Le projet s'inscrit donc, à ce jour, dans un important besoin de formation dans la transformation du bois.

Depuis 2005, le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC) est reconnu par la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) comme la plateforme régionale chargée de la mise en œuvre de l'axe « formation et renforcement des capacités » dans le secteur.

LE PROJET

Afin d'accompagner le développement d'une offre de formation continue pour la filière forêt-bois dans les pays d'Afrique centrale, en partenariat avec le secteur privé forestier, l'AFD a octroyé au RIFFEAC une subvention de 5 M€ au titre du projet ADEFAC, prévu pour une durée de cinq ans (2020-2024).

Pour rendre l'offre de formation pérenne et adaptée, le projet vise à identifier les besoins en formation des différents métiers liés à la filière forêt-bois, tout en déployant une offre de formation aux formateurs de la filière allant de l'apprentissage de la technique à celui de la pédagogie. Ces cohortes de formés seront ensuite en capacité de monter leurs propres modules de formations et ainsi former directement les acteurs de la filière forêt-bois. Par ailleurs, l'offre de formation sera étendue aux niveaux national et régional, en œuvrant pour qu'elle soit pérennisée et financée sur le long terme et au niveau institutionnel.

L'AFD souhaite par ce biais contribuer à la gestion durable des forêts du bassin du Congo en améliorant les capacités des formateurs de la filière qui essaieront ensuite leurs apprentissages dans l'ensemble de la zone. Il sera mis en œuvre en collaboration avec l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT), association de droit français qui assure la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) du projet.

LES IMPACTS

- 16 000 tCO₂eq/an évitées
- Amélioration des compétences et capacités individuelles des acteurs de la filière forêt-bois
- Augmentation de l'insertion sociale et professionnelle (notamment des jeunes), via le développement de marchés locaux de produits transformés de qualité
- Sensibilisation aux pratiques d'exploitation et de gestion durable des ressources forestières
- Stockage accru de carbone à la fois dans les forêts et les produits bois finis

CONTACTS

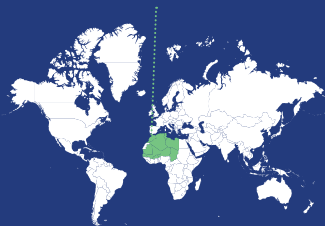
PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdyounde
@afd.fr

**MULTI-PAYS AFRIQUE
DE L'OUEST ET DU NORD-
OUEST (MAROC, ALGÉRIE,
TUNISIE, LIBYE, MAURI-
TANIE, SÉNÉGAL, MALI,
BURKINA FASO,
NIGER, TCHAD)**



**Appui à la recherche
opérationnelle dans la région
d'Afrique de l'Ouest et du
Nord-Ouest pour améliorer
la prévention et le traitement
des criquets pèlerins dans
un contexte d'adaptation au
changement climatique.**

> Outil de financement
Subvention

> Montants engagés
2 M€

> Comptabilisation climat
**100 % climat –
100 % adaptation**

> Bénéficiaires
*Commission de lutte contre le
criquet pèlerin (CLCPRO)*

> Date d'octroi
2019

> Statut du projet
En cours



© Zuleika de souza



APPUYER LA RECHERCHE OPÉRATIONNELLE SUR LE CRIQUET PÈLERIN EN AFRIQUE DE L'OUEST

CONTEXTE PAYS

Le criquet pèlerin est le plus redoutable des acridiens ravageurs des ressources agro-sylvo-pastorales. Sa capacité de migration sur des milliers de kilomètres en fait un problème international aux répercussions économiques, sociales et environnementales majeures.

En Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest existent des zones de survie et des aires de reproduction et de grégarisation du criquet pèlerin, à l'origine des invasions. La sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dans la région se trouvent ainsi menacés.

Une modélisation du déplacement des essaims de criquets en fonction des vents observés dans la région ces 5 dernières années a été réalisée par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), appuyant la définition d'une stratégie régionale de lutte préventive.

LE PROJET

Subventionné à hauteur de 2 M€ par l'AFD, le programme régional ouest-africain de lutte contre le criquet pèlerin tiendra compte, lors de la mise en place d'activités de recherches opérationnelles, à la fois du contexte sécuritaire de la région, des impacts du changement climatique sur la dynamique acridienne et des exigences sanitaires et environnementales internationales.

Les zones les plus inaccessibles de la région pourront être suivies grâce à l'utilisation de drones. Les modèles prédictifs de la probabilité de présence des criquets pèlerins seront également affinés via la prise en compte de l'impact du changement climatique sur les populations de criquets, et par l'adaptation des méthodes d'intervention pour les rendre plus efficaces. Les recherches porteront également sur une meilleure préservation de l'environnement avec des méthodes plus respectueuses de la nature.

LES IMPACTS

- **Réduction durable** des risques d'invasion du criquet pèlerin
- **Lutte contre** la pauvreté
- **Amélioration** de la sécurité alimentaire
- **Préservation de la santé humaine**, animale et des écosystèmes

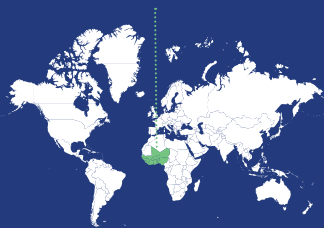
CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdsaintdenis
@afd.fr

MULTI-PAYS
(AFRIQUE DE L'OUEST)

L'AFD finance la BOAD à hauteur de 75,6 m C pour l'appuyer à développer des modèles économiques résilients et bas carbone en zone UEMOA, en intensifiant les flux d'investissement vers des projets climat.

- > Outil de financement
Prêt non-souverain et subvention
- > Montants engagés
75 M€ + 0,60 M€
- > Comptabilisation climat
100 % climat -
25 % atténuation ;
75 % adaptation
- > Bénéficiaires
Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD)
- > Date d'octroi
2019
- > Statut du projet
En cours



SOUTENIR LA BANQUE OUEST-AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD) DANS LE FINANCEMENT D'UNE ÉCONOMIE BAS CARBONE ET RÉSILIENTE DANS LA RÉGION OUEST-AFRICAINE

CONTEXTE PAYS

Alors que les 8 États-membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) ont apporté un soutien sans équivoque à l'Accord de Paris sur le climat, il existe une offre encore trop limitée de financements dédiés au soutien des investissements porteurs de co-bénéfices climat en Afrique de l'Ouest. Ce constat est particulièrement préoccupant dans les États les moins avancés de la sous-région, pour lesquels les problématiques d'adaptation aux effets du changement climatique sont des plus aiguës.

En effet, l'architecture financière sous-régionale peine à intégrer ces enjeux, et peu d'institutions financières ont déjà développé des stratégies volontaristes en matière de climat. Exception notable, la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) prévoit dans son Plan stratégique d'apporter un appui aux États-membres en vue de construire une plus grande résilience face aux chocs climatiques et de s'engager vers une croissance durable et inclusive.

LE PROJET

Par le biais d'une ligne de crédit de 75 M€ et d'une assistance technique de 0,60 M€, l'AFD contribue au développement de modèles économiques résilients et bas carbone en zone UEMOA, via un programme doté de conditions adaptées au financement de projets d'atténuation et d'adaptation au bénéfice des États-membres de la zone UEMOA et du secteur privé de la sous-région.

L'AFD appuie également la BOAD dans la déclinaison de sa stratégie Environnement et Climat afin d'intensifier les flux de financement en faveur d'une économie basse carbone et résiliente dans la région.

À plus long terme, cet appui pourrait évoluer vers un mode de partenariat plus ciblé (approfondissement du partenariat sur le climat, appui à l'émission d'obligations vertes, co-financements...).

LES IMPACTS

- **Réorientation des flux financiers** au sein de la région ouest-africaine vers des investissements générant des co-bénéfices climat importants, notamment en matière d'adaptation
- **Soutien à la diversification** des modèles productifs des pays bénéficiaires
- **Déploiement d'infrastructures** et équipements prenant en compte les évolutions climatiques futures

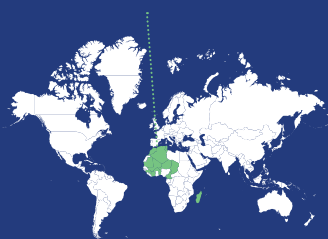
CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdconakry
@afd.fr

MULTI-PAYS
AFRIQUE

© Rodrig MBOCK



À travers cette subvention de 5 M€, l'AFD finance la consolidation du Réseau International de Formation Agricole et Rurale (RIFAR) pour l'accompagner dans son autonomisation institutionnelle et financière progressive.

- > Outil de financement
Subvention
- > Montants engagés
5 M€
- > Comptabilisation climat
58 % climat – 58 % adaptation
- > Bénéficiaires
Association réseau international formation agricole et rurale - ARFAR
- > Date d'octroi
2019
- > Statut du projet
En cours

ACCOMPAGNER LA CONSOLIDATION ET L'AUTONOMISATION DU RÉSEAU INTERNATIONAL DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE (RIFAR)

CONTEXTE PAYS

Les difficultés de développement socioéconomique des territoires ruraux touchent fortement les jeunes, les femmes et les publics les plus vulnérables qui y sont fortement représentés. Les domaines agricoles et alimentaires représentent plus de 60 % des actifs en Afrique subsaharienne, majoritairement dans les exploitations agricoles familiales ou des entreprises individuelles du secteur informel.

La Formation Agricole et Rurale (FAR), qui concerne à la fois les métiers agricoles et non agricoles des territoires ruraux, sont au cœur des stratégies de développement des États et croise les priorités politiques agricoles, d'éducation et de formation. Elle est un instrument central de développement économique, de lutte contre la pauvreté, d'aménagement du territoire et de limitation de l'exode rural et des migrations internes.

Les réformes en cours autour de ces priorités et l'organisation des acteurs qui les mettent en œuvre mobilisent de nombreux partenaires techniques et financiers, et suscitent d'importants besoins en matière de FAR, auxquels il faut pouvoir répondre.

LE PROJET

Le Réseau International Formation Agricole et Rurale (RIFAR) créé en 2006, appuie les pays engagés dans un processus de rénovation de leurs dispositifs de FAR, en favorisant notamment le renforcement de capacités, le partage d'expériences et la capitalisation. Ses actions visent également à fournir des éléments d'aide à la décision pour les politiques publiques ou les partenaires techniques et financiers soutenant des projets et programmes d'appui à la FAR.

À travers cette subvention de 5 M€, l'AFD soutient la consolidation du RIFAR pour l'accompagner dans son autonomisation institutionnelle et financière progressive au service des membres, acteurs et partenaires engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, stratégies, programmes et actions touchant à la FAR.

LES IMPACTS

- **Enrichissement significatif** du vivier d'experts de la FAR dans les pays concernés
- **Amélioration des dispositifs** de FAR dans les pays bénéficiaires
- **Effets leviers sur l'amélioration** de l'insertion professionnelle dans le monde agricole et la création d'emplois décents dans les territoires ruraux
- **Intégration de la gestion durable** des ressources naturelles et de la lutte contre le changement climatique au sein des dispositifs de FAR

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

equipe
@reseau-far.com

SÉNÉGAL



L'AFD a obtenu un financement de 15 M€ au Fonds Vert pour le Climat (FVC) afin d'accompagner la gestion intégrée du risque d'inondation au Sénégal.



PIB/habitant
1 522 USD



IDH
166/189



Population
15,9 M

- > Outil de financement
Subvention (FVC)
- > Montants engagés
15 M€
- > Comptabilisation climat
100 % climat – 100 % adaptation
- > Bénéficiaires
République du Sénégal
- > Date d'octroi
2017
- > Statut du projet
En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afddakar
@afd.fr



© Paul Kabre



GÉRER DE FAÇON INTÉGRÉE LES INONDATIONS AU SÉNÉGAL (PGIIS)

CONTEXTE PAYS

Au cours des dernières décennies, la croissance démographique et l'exode rural ont eu pour conséquence l'augmentation de la population urbaine au Sénégal. En Afrique, les villes à croissance rapide subissent également les dommages causés par les fortes pluies et l'érosion côtière. Les projections sur les effets du changement climatique laissent penser que, malgré une diminution globale des précipitations, les événements de pluies intenses seront plus fréquents et pourraient causer de lourds dommages aux zones et aux populations les plus vulnérables.

Face à ces défis, le gouvernement sénégalais a fait de la gestion des inondations l'une de ses priorités. Le pays est déjà à la pointe de la politique de gestion des inondations en Afrique de l'Ouest en termes de réponse à l'urgence, et souhaite désormais assurer une gestion efficace et intégrée des inondations à moyen et long terme.

LE PROJET

En complément du projet de lutte contre les inondations dans 5 communes de la ville de Pikine (prêt souverain de 50 M€ approuvé en 2015), une composante de 15 M€ relative à la gestion intégrée du risque d'inondation au Sénégal a bénéficié d'une contribution du Fonds Vert pour le Climat (FVC). L'objectif est de faire évoluer la logique actuelle de gestion des inondations focalisée sur les infrastructures de drainage, vers une approche transversale de réduction des risques de catastrophes comprenant la connaissance, la réduction et la prévention du risque.

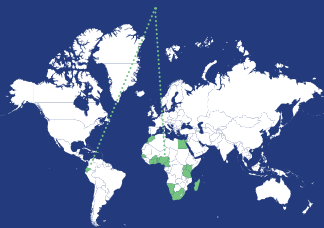
Afin de prendre en compte la nature multisectorielle de la gestion intégrée des inondations, le projet vise également à animer le dialogue sectoriel entre toutes les institutions concernées.

Par la mise en place d'une nouvelle politique de gestion du risque d'inondation, le projet aura pour impact l'amélioration de la trajectoire de résilience du pays, permettant à environ 2,2 m de personnes d'être moins vulnérables aux inondations. Il réduira également les risques sur les vies humaines et la santé ainsi que sur les activités et actifs économiques, entraînant à terme un accroissement du bien-être social.

LES IMPACTS

- **Elaboration d'une planification** urbaine résistante aux inondations
- **Développement d'une culture** de gestion des risques au sein des institutions publiques et des populations les plus vulnérables
- **Réduction du nombre de victimes** et du temps de récupération liés aux inondations



MULTI-PAYS (AFRIQUE
ET AMÉRIQUE LATINE)

Financé par l'AFD et le FVC, le programme TFSC appuie les acteurs du système financier pour le développement de la finance climat dans potentiellement 17 pays engagés dans une transition bas carbone et résiliente

> Outil de financement
Prêts non-souverains
+ subventions

> Montants engagés
406 M€ + 7 M€ (AFD)
et 209 M€ + 31 M€ (FVC)

> Comptabilisation climat
100 % climat –
max. 60 % atténuation;
min. 40 % adaptation

> Bénéficiaires
Institutions financières publiques
et privées, dans les pays
suivants : Afrique du Sud, Bénin,
Burkina Faso, Cameroun, Côte
d'Ivoire, Égypte, Équateur, Kenya,
Madagascar, Maroc, Maurice,
Namibie, Nigéria, Ouganda,
Sénégal, Tanzanie, Togo

> Date d'octroi
2018

> Statut du projet
En cours

CONTACT

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr



© Cyril le Tourneur d'Ison

TRANSFORMER LES SYSTÈMES FINANCIERS
POUR LE CLIMAT (TFSC)

CONTEXTE PAYS

Malgré la volonté croissante des gouvernements de mettre en œuvre des stratégies nationales de transition basse carbone et résiliente aux effets du changement climatique, les systèmes financiers peinent encore à soutenir le financement d'investissements capables d'opérationnaliser cette transition. Peu d'institutions financières du Sud ont déjà développé des stratégies volontaristes en matière de climat, ou disposent d'un portefeuille d'actifs finançant l'action contre le changement climatique.

En réponse à ce défi, le Groupe AFD a lancé un programme d'ampleur nommé Transformer les systèmes financiers pour le climat (TFSC) dans 17 pays sur le continent africain et en Amérique latine.

LE PROJET

Pour engager ce programme de mobilisation des systèmes financiers locaux en faveur du climat, le Groupe AFD a sollicité des ressources financières du Fonds Vert pour le Climat (FVC).

L'AFD et le FVC financent ainsi à hauteur de 653 M€ ce programme de transformation des pratiques financières des institutions financières locales et de réorientation des flux de financement en faveur de projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

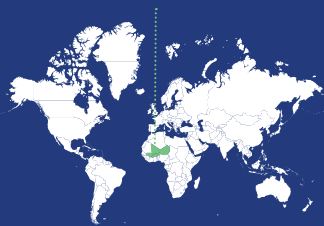
Le programme TFSC appuie les acteurs du système financier pour le développement de la finance climat dans potentiellement 17 pays engagés dans une transition basse carbone et résiliente via le financement d'actifs visant la réduction des émissions de GES et la résilience aux changements climatiques.

En parallèle, une assistance technique est mobilisée pour les institutions financières locales sur des activités transversales de renforcement de capacités sur le sujet du climat et, notamment, l'identification de projets éligibles et rentables et l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies climat.

LES IMPACTS

- **1 800 000 tCO₂eq/an évitées**
- **Développement de la finance** climat par les systèmes financiers locaux
- **Redirection des flux financiers** vers le financement de projets en faveur du climat
- **Création d'emplois** dans des secteurs verts
- **Appui à la mise en œuvre des politiques publiques** et des stratégies nationales en faveur du climat



BURKINA FASO,
MALI, NIGER

Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, le projet Bois énergie Sahel (BES) facilite l'accès à du bois de combustion durable et à des foyers de cuisson propres. Cette initiative innovante améliore les conditions de vie des populations et l'accès à l'énergie. Elle atténue aussi le changement climatique tout en préservant la biodiversité et les écosystèmes forestiers sahéliens.

- > Outil de financement
Subvention OSC
- > Montant du financement
8 M€
- > Bénéficiaires
République du Niger & Hystra
- > Date de début du projet
2022
- > Statut du projet
En cours



BOIS ÉNERGIE SAHEL, UN APPUI AUX FILIÈRES D'ÉNERGIE DE CUISSON

CONTEXTE PAYS

Au Sahel, le bois reste le combustible de cuisson principal utilisé par plus de 90 % des ménages. Sa collecte massive constitue un des principaux facteurs de dégradation des forêts dans cette région. Cette situation a des impacts négatifs importants telles que la réduction de la biodiversité, la hausse des émissions de gaz à effet de serre, la perte de revenus ou encore l'exposition à des maladies respiratoires surtout pour les femmes. Entre 2000 et 2020, le Niger, le Burkina Faso et le Mali ont perdu environ 15 % de leur surface forestière.

Dans ces pays, les filières de cuisson propre et efficace (CPE) qui favorisent l'utilisation de foyers améliorés ou celle du gaz de pétrole liquéfié (GPL), sont parmi les moins avancées au monde. Par ce retard, le bois reste la principale source d'énergie de cuisson et son exploitation réduit les superficies forestières.

LE PROJET

Le projet Bois énergie Sahel assure un approvisionnement durable en bois de combustion. Il favorise aussi la diffusion de foyers de cuisson propre et efficace (CPE) dans les principaux centres urbains du Niger, du Mali et du Burkina Faso. Cette initiative s'articule autour de deux composantes majeures :

- Un volet offre relatif à la gestion durable des forêts. La maîtrise d'ouvrage est ici assurée par la Direction générale des eaux et forêts (DGEF) du ministère de l'Environnement et de la lutte contre la désertification du Niger.
- Un volet demande relatif aux filières foyers de cuisson propre et efficace (CPE) pour augmenter le taux d'équipement et d'usage de ces solutions par les populations urbaines et périurbaines. La maîtrise d'ouvrage est confiée à un consortium composé des ONG Geres et Entrepreneurs du monde (EDM), ainsi que l'entreprise Hystra.

LES IMPACTS

Le projet contribuera à améliorer la performance des filières bois énergie au Sahel et leurs capacités d'adaptation aux défis futurs. Il renforcera la résilience des acteurs locaux à travers la mise en œuvre d'incitations à visée sociale et productive, afin de respecter l'aménagement forestier durable et la biodiversité.

Ce projet contribuera également à maîtriser la demande urbaine en combustible biomasse via l'appui au développement commercial des producteurs et distributeurs de foyers améliorés pour la cuisson.

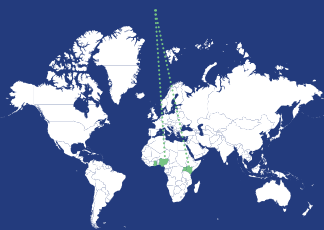
CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdyounde
@afd.fr

GHANA, KENYA, NIGÉRIA,
OUGANDA, MULTI-PAYS AFRIQUE

L'opération consiste en une prise de participation dans le fonds ARAF de l'ONG Acumen pour financer des solutions innovantes visant à améliorer les conditions et la résilience climatique des petits exploitants agricoles en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Ce financement est organisé par FISEA+, une facilité d'investissement du groupe AFD, déployée dans le cadre de l'initiative Choose Africa et mise en œuvre par Proparco.

> Outil de financement
Prise de Participation

> Montants engagés
4,20 M€

> Bénéficiaires
Acumen Resilient
Agriculture Fund, LP

> Date d'octroi
2021

> Statut du projet
En cours

CONTACT

PRESSE

presse
@proparco.fr



© Sophia Warware Ikaho



RENFORCER LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DES PETITS EXPLOITANTS AGRICOLES (ARAF)

CONTEXTE PAYS

Les phénomènes répétés d'inondation et de sécheresse en Afrique Subsaharienne fragilisent les économies locales et accentuent l'insécurité alimentaire. Des centaines de milliers de paysans sont confrontés aux effets du changement climatique. Face à cette situation, le fonds Acumen Resilient Agriculture Fund (ARAF), un fonds de capital-risque géré par Acumen Capital Partners, filiale d'Acumen, un investisseur à impact spécialisé dans le soutien aux entreprises sociales, investit dans des start-up locales qui proposent des solutions innovantes aux petits exploitants agricoles.

Son objectif est de construire un écosystème qui permettra aux agriculteurs d'Afrique de l'Est et de l'Ouest d'accroître leurs revenus, d'améliorer leurs conditions de vie et leur résilience au changement climatique. Une adaptation qui passe notamment par une diversification des cultures (maïs, légumes, etc.), une meilleure irrigation et par un accès facilité aux semences et aux espèces les plus résistantes au changement climatique.

LE PROJET

Proparco a investi 5 MUSD au capital d'ARAF, à travers la facilité d'investissement FISEA+, qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative française Choose Africa, mise en œuvre par le Groupe AFD.

Le fonds ARAF cible les thèmes de la sécurité alimentaire et du changement climatique, qui sont essentiels pour le développement du continent africain. Il prévoit d'investir des tickets entre 1 et 5 MUSD dans une dizaine de start-up agricoles africaines innovantes qui améliorent les moyens de subsistance et la résilience climatique des petits exploitants.

Le Green Climate Fund (GCF) est l'investisseur de référence et apporte 23 MUSD de capital en garantie des premières pertes. Le gestionnaire Acumen apporte 2 MUSD, également en garantie des premières pertes.

LES IMPACTS

Le fonds devrait maintenir près de 1 200 emplois et soutenir indirectement un total de 2 millions de petits exploitants agricoles d'ici 5 ans. Le fonds bénéficiera d'une poche d'assistance technique de 6 MUSD afin de maximiser l'impact de sa stratégie d'investissement. Du fait de la composante climat des solutions proposées par les sociétés sélectionnées par le fonds, le projet satisfait les critères d'éligibilité climat de l'AFD (adaptation).

CHINE



Dans le cadre de la politique nationale de « Ville éponge », l'AFD a été sollicitée pour le financement d'un projet pilote de ville éponge à Mianyang, Chine.



PIB/habitant
9 771 USD



IDH
85/189



Population
1,4 MD

> Outil de financement
Prêt souverain

> Montants engagés
35 M€

> Comptabilisation climat
66 % climat –
66 % adaptation

> Bénéficiaires
République populaire de Chine

> Date d'octroi
2018

> Statut du projet
En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdpekin
@afd.fr



© DR



TRANSFORMER LA VILLE DE MIANYANG EN CHINE EN VILLE ÉPONGE

CONTEXTE PAYS

Le taux d'urbanisation de la population en Chine est passé de 19,4 % en 1980 à plus de 51 % en 2010. Ce phénomène sans précédent a entraîné une importante artificialisation des sols. En parallèle, les épisodes de fortes précipitations sont de plus en plus réguliers et augmentent considérablement le ruissellement qui, conjugué au changement climatique, accroît le risque d'inondation dans de nombreuses régions.

Face à de nombreux épisodes d'inondations urbaines et de sécheresse, le gouvernement chinois a encouragé dès 2013 la construction de villes capables de mieux gérer les risques d'inondations, tout en assurant une meilleure gestion de la ressource en eau. Baptisé « Sponge city », ce concept de villes résilientes vise à absorber, stocker et drainer l'eau de pluie et de ruissellement pour éviter les effets de saturation et à terme d'inondation urbaine. Il vise également à réutiliser l'eau sous certaines conditions et/ou la restituer dans le milieu naturel.

LE PROJET

L'eau est un problème local qui nécessite une réponse locale. C'est dans le cadre de la politique nationale chinoise de « Ville éponge » que l'AFD a été sollicitée pour accompagner le développement urbain du nouveau quartier de Hedong, dans le district de Hanzhou, de la Municipalité de Mianyang (Province du Sichuan), face à la croissance de sa population.

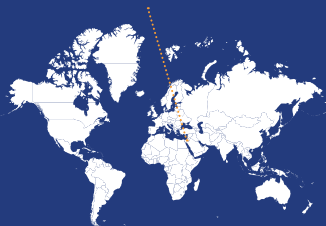
Le projet financera la mise en place d'infrastructures écologiques et innovantes telles qu'une station de potabilisation d'eau, une chaussée drainante, la restauration d'un corridor écologique ou un système d'information intelligent de gestion des ressources en eau. Il accompagnera également la ville dans la mise en place de prescriptions urbaines et écologiques limitant les impacts des inondations. Ce financement vise à faire de Mianyang un pilote de « Ville éponge » dans la province du Sichuan, via à la fois l'atténuation des effets négatifs de l'urbanisation et une meilleure utilisation durable et gestion intégrée de la ressource en eau.

L'AFD accompagne également le projet au travers d'une étude de vulnérabilité aux risques d'inondation du quartier de Hedong.

LES IMPACTS

- **Augmentation des capacités d'absorption**, de drainage et de stockage, puis de réutilisation des eaux pluviales du quartier
- **Limitation de l'utilisation des eaux** souterraines pour l'alimentation du nouveau quartier et alentours
- **Réduction** de la pollution de l'eau
- **Renforcement de capacités** des autorités locales et centrales dans la gestion des inondations
- **Résilience urbaine** aux inondations

TERRITOIRES AUTONOMES PALESTINIENS (TAP)



À Gaza, l'AFD et le Fonds Vert pour le Climat financent l'amélioration du service d'irrigation de la région en rechargeant les nappes phréatiques à partir de l'eau usée traitée et réutilisée.



PIB/habitant
3 199 USD



IDH
119/189



Population
5 M

- > **Outil de financement**
Subvention
- > **Montants engagés**
13,20 M€ + 23,80 M€
(FVC + 8 M€ IrishAid)
- > **Comptabilisation climat**
95 % climat –
95 % adaptation
- > **Bénéficiaires**
L'Autorité palestinienne
- > **Date d'octroi**
2019
- > **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdjerusalem
@afd.fr



© Andrea & Magda



SÉCURISER LES RESSOURCES HYDRIQUES ET ALIMENTAIRES À GAZA

CONTEXTE PAYS

La rareté de l'eau dans les Territoires Autonomes Palestiniens (TAP) est un aspect fondamental de la vulnérabilité de sa population, en particulier dans les zones rurales. D'ici 2050 et sous l'effet du changement climatique, une baisse des précipitations de 15 % est annoncée conjointement à une diminution considérable des ressources en eau disponibles dans le pays. À cela s'ajoutent les projections de croissance démographique et le contexte géopolitique complexe dans la région, qui ne manqueront pas d'aggraver la situation actuelle de stress et de déficit hydrique.

Cette situation se traduit par une pression croissante exercée sur les ressources en eau souterraines, qui sont aujourd'hui en situation de surexploitation.

LE PROJET

En partenariat avec le Fonds Vert pour le Climat (FVC et IrishAid), l'AFD finance un projet de réutilisation des eaux usées qui seront traitées pour recharger et dépolluer la nappe côtière, tout en améliorant la résilience de l'agriculture du Nord de la Bande de Gaza. Cette nappe représente l'unique source d'eau potable et d'irrigation pour les 2 millions d'habitants de la zone.

Les eaux traitées seront ensuite récupérées dans la nappe par plusieurs puits afin d'alimenter des cultures via un réseau d'irrigation qui bénéficiera d'une réhabilitation dans le cadre du projet. Une centrale solaire de 8,5 hectares sera mise en place pour approvisionner les installations en électricité.

LES IMPACTS

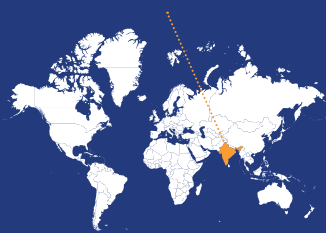
- **Amélioration du service** d'irrigation fourni à 1 500 agriculteurs
- **Introduction de ressources** en eau d'origine non-conventionnelles
- **Acheminement d'eau** potable pour près de 200 000 personnes
- **Maintien** d'une agriculture irriguée plus résiliente



GREEN
CLIMATE
FUND



INDE



En Inde, aux côtés d'ENGIE, la STOA finance la construction d'une plateforme de projets éoliens.



PIB/habitant
2 009 USD



IDH
129/189



Population
1,3 Md

> **Outil de financement**
Joint-venture 50/50

> **Montants engagés**
50 % du projet (montant total non-communicé)

> **Comptabilisation climat**
100 % climat –
100 % atténuation

> **Bénéficiaires**
République de l'Inde

> **Date d'octroi**
2018

> **Statut du projet**
En cours

CONTACT

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr



© Didier Gentilhomme

PROJET CALABRIA : CRÉER UNE PLATEFORME DE PROJETS ÉOLIENS EN INDE

CONTEXTE PAYS

Le secteur indien des énergies renouvelables connaît une forte croissance, et la demande d'électricité va continuer à augmenter. L'énergie éolienne offre aujourd'hui une solution compétitive pour réduire le prix moyen de l'énergie.

Alors que l'Inde compte largement sur le charbon pour satisfaire ses besoins en énergie, l'action de STOA aux côtés d'Engie va dans le sens d'une décarbonation du mix électrique et contribue à honorer les engagements pris par le pays dans le cadre de l'Accord de Paris.

LE PROJET

En Inde, aux côtés d'ENGIE, la STOA construit une plateforme de projets éoliens. Développée dans le cadre d'une joint-venture détenue à parts égales par les deux entités, cette plateforme accueille des projets onshore réalisés dans le cadre d'enchères régionales et nationales.

Le projet évite l'émission de 2 millions de tonnes de CO₂ chaque année. Il participe ainsi à l'objectif de STOA d'allouer 30 % de ses fonds dans des projets à cobénéfice climat et de promouvoir le développement durable des pays émergents d'Asie.

À travers ce projet, STOA contribue à réduire le prix moyen de l'électricité en Inde et à renforcer l'indépendance énergétique du pays. Une intervention essentielle alors que la demande en énergie explose. À terme, le projet Calabria répondra aux besoins de près de 2,3 millions d'habitants chaque année.

LES IMPACTS

- **700 MW** d'éolien supplémentaires
- Une production équivalente à la consommation de 2 284 000 habitants
- **2 MtCO₂eq/an** évitées

INDONÉSIE



En Indonésie, l'AFD accompagne l'offre de financement de PT Sarana Multi Infrastruktur, institution financière publique, contribuant directement aux ODD et à la lutte contre le changement climatique, afin de promouvoir une croissance durable et sobre en carbone.



PIB/habitant
3 894 USD



IDH
111/189



Population
268 M

- > **Outil de financement**
Prêt non-souverain + Subvention
- > **Montants engagés**
150 M USD + 5 M€
- > **Comptabilisation climat**
70 % climat
- > **Bénéficiaires**
PT Sarana Multi Infrastruktur (Persero) (PT SMI)
- > **Date d'octroi**
2019
- > **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE
afdjakarta
@afd.fr



© Dianthus Saputra



SOUTENIR LE FINANCEMENT DE PROJETS EN FAVEUR DES ODD ET DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN INDONÉSIE

CONTEXTE PAYS

En raison de sa situation dans une zone particulièrement vulnérable et sujette aux cataclysmes (tremblements de terre, tsunamis, éruptions volcaniques...), le développement d'infrastructures durables et résilientes est une nécessité pour l'Indonésie, qui doit faire face à d'importants défis liés au changement climatique.

Le manque d'investissement dans les infrastructures par le secteur public et privé au cours de la dernière décennie a pesé sur la compétitivité du pays. De nombreuses infrastructures sont aujourd'hui défectueuses, notamment en matière de transport et de connectivité, qui affectent aussi bien les entreprises que les populations urbaines et rurales.

Afin d'y remédier, PT Sarana Multi Infrastruktur (PT SMI), institution financière publique créée en 2009, spécialisée dans le financement des infrastructures, a lancé l'initiative SDG Indonesia One avec le gouvernement Indonésien en octobre 2018. Cette initiative vise à mettre en place les outils nécessaires pour augmenter sensiblement les financements de projets qui contribuent à l'atteinte des ODD.

LE PROJET

En Indonésie, l'AFD finance le renforcement de l'offre de financement de PT SMI contribuant directement aux ODD et à la lutte contre le changement climatique, afin de promouvoir une croissance durable et sobre en carbone. En effet, grâce à une ligne de crédit de \$150 m de l'AFD et d'une délégation de fonds par l'UE de 5 M€, PT SMI pourra financer des projets d'infrastructures relevant de la finance climat selon les principes communs de l'International Development Finance Club (IDFC) et des banques multilatérales de développement.

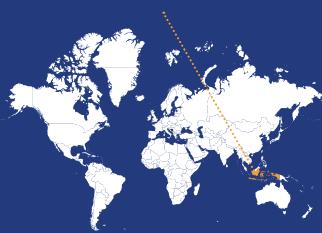
Une assistance technique est également prévue en complément du financement, pour appuyer l'origination et l'analyse du pipeline de projets de l'institution, et qu'elle se transforme progressivement en banque de développement multi-secteurs et de renforcer son rôle dans la mise en œuvre des ODD.

LES IMPACTS

- **280 000 tCO₂eq/an évitées**
- **Amélioration de la qualité des projets et de la résilience aux effets du changement climatique des infrastructures du pays**
- **Création d'emplois**
- **Nouvelles capacités de production d'énergies renouvelables, électrification des zones rurales les plus reculées**



INDONÉSIE



L'Indonésie œuvre au renforcement de sa résilience face aux catastrophes naturelles grâce à un ensemble de politiques publiques impliquant des institutions nationales clés, avec le soutien de la JICA et de l'AFD.



PIB/habitant
3 894 USD



IDH
111/189



Population
268 M

> **Outil de financement**
Financement Budgétaire de Politique Publique

> **Montants engagés**
100 M€

> **Durée du financement**
1 an

> **Bénéficiaire**
Indonésie

> **Début du projet**
2019



© Dianthrus Saputra



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA RÉSILIENCE AUX CATASTROPHES (DREAM) — PHASE 2

CONTEXTE PAYS

L'Indonésie est l'un des pays les plus exposés aux catastrophes (inondations, tremblements de terre, glissements de terrain, volcans, feux de forêt, etc.). La fréquence et l'intensité de ces catastrophes sont susceptibles d'augmenter avec le changement climatique, en particulier les inondations, qui sont déjà les catastrophes les plus fréquentes et les plus coûteuses.

LE PROJET

L'AFD s'est associée à la JICA pour la phase 2 du programme DREAM (Disaster Resilience Enhancement And Management Program), donnant ainsi forme au partenariat franco-japonais dans la région indo-pacifique.

Le projet comprend un soutien budgétaire, un dialogue politique fondé sur une matrice d'indicateurs et une coopération technique en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC). Les objectifs de ce programme sont les suivants :

- Renforcer la gouvernance et l'intégration de la RRC au moyen de politiques et d'une planification appropriées aux niveaux national et local ;
- Promouvoir la compréhension des risques de catastrophe, y compris l'élaboration de lignes directrices techniques et de plans d'urgence ;
- Promouvoir l'investissement dans la RRC pour la résilience dans le plan stratégique du ministère des Travaux publics et du Logement (MPWH) ;
- Rebâtir en mieux (Build Back Better) dans le rétablissement, la réhabilitation et la reconstruction (plans spatiaux locaux adéquats, manuels de référence).

LES IMPACTS

La résilience de l'économie est l'objectif même de la politique publique soutenue par ce financement. En appuyant les mesures de préparation à la gestion des risques qui seront intégrées aux politiques d'aménagement du territoire en particulier, le programme permettra une réduction durable des dommages causés par les catastrophes à long terme. Il contribue directement à améliorer la résilience de l'Indonésie au changement climatique, notamment par l'approche de gestion de l'incertitude inhérente à l'approche de RRC. La durabilité de ces effets sera renforcée par les nombreuses activités prévues en termes d'amélioration des politiques publiques, mais également de renforcement de capacités des partenaires.

CONTACTS

PRESSE
_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE
afdjakarta
@afd.fr

INDONÉSIE



L'Indonésie renforce ses capacités nationales de recherche océanographique grâce à l'acquisition de navires de recherche polyvalents. Le projet KRISNa (Kapal Riset Nasional) est mis en œuvre par le LIPI (Institut indonésien des sciences) avec le soutien de l'AFD.



PIB/habitant
3 894 USD



IDH
111/189



Population
268 M

> **Outil de financement**
Prêt non concessionnel
souverain Subvention

> **Montant du financement**
107 851 000 USD

> **Bénéficiaires**
LIPI

> **Début du projet**
2020

> **Statut du projet**
En cours



© Matahati Productions



PROJET KRISNA : RENFORCER LES CAPACITÉS DE RECHERCHE OCÉANOGRAPHIQUE POUR RELEVÉ LES DÉFIS MONDIAUX EN MATIÈRE DE CLIMAT ET DE BIODIVERSITÉ

CONTEXTE PAYS

L'économie bleue est essentielle pour l'Indonésie, le plus grand archipel du monde et l'un des pays les plus riches en termes de biodiversité : les 3/4 du territoire indonésien sont constitués d'océans ou de mers et plus de 6 millions de personnes en dépendent pour leur subsistance.

Cependant, la biodiversité indonésienne est menacée par les activités humaines, ainsi que par les effets du changement climatique. En outre, les ressources naturelles marines sont généralement peu documentées et étudiées, en raison des lacunes et du manque de capacités de la recherche océanographique indonésienne. Par exemple :

- Les fonds marins indonésiens ne sont que partiellement cartographiés, notamment en eaux profondes ;
- Les phénomènes géologiques et les risques sismologiques sont peu connus, alors que des tsunamis et des tremblements de terre affectent régulièrement le pays.

LE PROJET

Le projet vise à doter les institutions publiques indonésiennes, en particulier le LIPI, de moyens et de capacités de recherche océanographique. Il permettra d'améliorer la gestion, la qualité et les performances de la recherche océanographique.

Le projet est structuré en 3 composantes :

- Le réaménagement du navire de recherche existant Baruna Jaya VIII ;

- L'acquisition d'un nouveau navire de recherche océanographique ;
- Le renforcement des capacités nationales, à travers l'établissement d'un nouveau mode de gouvernance de la flotte publique et de son unité de gestion autonome, ainsi que la formation des équipages et des chercheurs.

LES IMPACTS

- **Une meilleure connaissance** et gestion de la biodiversité indonésienne et de ses ressources marines
- **Une meilleure mesure des impacts** de la pollution marine sur les écosystèmes côtiers et marins
- **Une meilleure surveillance des impacts** du changement climatique sur les océans
- **Renforcement de la qualité et des performances de la recherche océanographique**, contribuant à l'expansion de la recherche scientifique indonésienne aux niveaux national et international

Développement de synergies avec toutes les institutions océanographiques existantes en Indonésie, avec une meilleure gouvernance des activités de recherche océanographique. Au moment de la production de cette fiche, l'aide de l'Union européenne n'était pas encore confirmée. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de son auteur et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdjakarta
@afd.fr

JORDANIE



En Jordanie, l'AFD finance la restructuration et l'extension du système d'assainissement de la zone de Balqa.



PIB/habitant
4 242 USD



IDH
102/189



Population
10 M

- > **Outil de financement**
Prêt souverain + subvention
- > **Montants engagés**
60 M€ + 15 M€ sur fonds délégués par l'UE
- > **Comptabilisation climat**
100 % climat -
50 % atténuation;
50 % adaptation
- > **Bénéficiaires**
Royaume Hachémite de Jordanie
- > **Date d'octroi**
2018
- > **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdamman
@afd.fr



© MatahatiProductions



RECONSTRUIRE ET ÉTENDRE LE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DU NORD EST DU GOUVERNORAT DE BALQA, JORDANIE

CONTEXTE PAYS

La Jordanie se trouve actuellement dans un contexte de stress hydrique amplifié par l'arrivée massive de réfugiés issus des crises régionales, et d'ores et déjà accentué par le changement climatique et la pression démographique. La disponibilité annuelle d'eau douce mobilisable n'excède pas 135 m³/habitant/an, une des plus faibles de la planète.

Par ailleurs, la topographie du pays est telle que les centres de consommation sont éloignés, et situés à des altitudes bien supérieures des centres de production d'eau potable. Cela a un impact fort sur la facture énergétique du secteur de l'eau, plus gros consommateur d'électricité du pays avec une part de 20 % du total national. En outre, l'énergie, tous secteurs confondus, contribue à plus de 70 % des émissions de GES de la Jordanie.

Face à ce double constat, la mobilisation de nouvelles ressources en eau sobres en énergie est indispensable pour faire face au déficit persistant en eau, véritable frein au développement économique et social du pays que le présent projet financé par l'AFD et l'UE contribue à desserrer.

LE PROJET

Le projet concerne la restructuration et l'extension du système d'assainissement de la zone de Balqa, secteur dont la population atteindra 470 000 habitants à l'horizon 2030. Ce projet qui sera réalisé en 2 phases vise l'extension du système de collecte des eaux usées et la construction d'une nouvelle usine de traitement des eaux usées pour l'assainissement complet de la zone ainsi que la réutilisation des eaux usées après traitement.

Le projet apporte une réponse aux enjeux de vulnérabilités climatiques de la Jordanie, conformément aux politiques nationales d'adaptation, en créant une nouvelle ressource en eau pérenne pour l'irrigation, substituable aux autres ressources naturelles dont l'usage reviendra en priorité à l'eau potable.

Le projet intègre également un volet atténuation lié à la valorisation énergétique des boues issues du traitement des eaux usées. La filière boues de l'usine d'épuration intègre à cet effet bio-digesteurs et unité de production d'énergie.

LES IMPACTS

- **15 000 tCO₂eq/an évitées**
- **Évitement de la pollution** des sols et des ressources en eau
- **Préservation des ressources** conventionnelles (eaux de surface et souterraine) et valorisation agricole des eaux usées épurées
- **Développement des énergies renouvelables** (bio-digesteurs et turbines hydroélectriques)
- **Maintien de l'activité agricole** dans le bassin du Jourdain



TURQUIE



La coopération franco-turque sur la gestion durable des forêts est un secteur clé pour l'AFD en Turquie. L'AFD a soutenu la politique forestière turque au travers de quatre prêts d'appui au gouvernement turc et d'une coopération technique entre la Direction générale des forêts (OGM) et ses homologues français, en premier lieu l'Office National des Forêts (ONF) et sa filiale internationale, ONFI.



PIB/habitant
9 370 USD



IDH
59/189



Population
82 M

- > **Outil de financement**
Prêt de politique publique
+ FEXTE
- > **Montants engagés**
150 M€ + 800 000 €
- > **Comptabilisation climat**
100 % climat -
50 % adaptation,
50 % atténuation
- > **Bénéficiaires**
République de Turquie
- > **Date d'octroi**
2018
- > **Statut du projet**
Terminé

CONTACTS

PRESSE
_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE
afd_ankara
@afd.fr



© Alfredo Durante pour Proparco



FORÊT



BIODIVERSITÉ

SOUTENIR LA POLITIQUE FORESTIÈRE TURQUE AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

CONTEXTE PAYS

Avec 22,9 millions d'hectares de forêt, la Turquie possède l'une des plus grandes couvertures forestières d'Europe et bénéficie d'une biodiversité particulièrement riche.

La forêt a une place centrale dans l'activité économique des zones rurales et Elle joue également un rôle majeur dans la préservation des biens publics mondiaux, au service du pays et de sa population. Le gouvernement turc s'est engagé dans une politique ambitieuse visant à atteindre une couverture forestière de 30 % à l'échelle nationale d'ici 2023, tout en améliorant la qualité de sa politique forestière et en convergeant vers les normes européennes.

LE PROJET

Ce projet vise à étendre la coopération pour la gestion durable des forêts, avec deux objectifs principaux :

- Améliorer l'intégration stratégique de la lutte contre le changement climatique dans la politique forestière turque ;
 - Soutenir une intégration accrue de la biodiversité et des services écosystémiques dans la politique forestière ;
- Plusieurs activités ont été lancées en étroite collaboration avec les autorités turques, couvrant 3 objectifs complémentaires :
- Sécuriser les allocations budgétaires ciblées sur les investissements de l'OGM avec de forts co-bénéfices climatiques ;
 - Promouvoir la coopération sur des sujets d'intérêt commun où l'expertise française en biodiversité et climat peut contribuer à soutenir la durabilité des forêts turques tels que : développement d'un inventaire forestier, revue méthodologique du bilan carbone forestier, génétique végétale, lutte antiparasitaire, écotourisme, réhabilitation de carrières, certification de la gestion durable des forêts, lutte contre les incendies, prévention de risque d'avalanche, formation pour les forestiers ;

- Promouvoir une intégration accrue du changement climatique et de la protection de la biodiversité dans toute l'institution.

LES IMPACTS

Ce projet de long terme alliant coopération technique et prêts à l'appui de politiques a eu des impacts majeurs depuis 2011. La couverture de la Turquie est passée de 27 % à près de 29,4 %, soit une progression de plus d'1 million d'hectares. En 2018, l'augmentation de la surface et de la qualité des forêts a contribué à diminuer de 16 % les émissions de gaz à effet de serre du pays. Une stratégie de gestion forestière pour l'adaptation au changement climatique a également été élaborée pour l'après 2023.

D'autres impacts concrets incluent :

- **Rédaction d'une feuille de route** sur l'intégration de la biodiversité dans la gestion forestière
- **Développement de solutions durables** pour lutter contre les parasites (laboratoire, pièges, pesticides biologiques)
- **Amélioration des méthodes d'inventaire forestier**
- **Deux sites pilotes pour le développement de l'écotourisme**
- **Une étude de faisabilité** a été préparée pour la réhabilitation d'une carrière de marbre abandonnée
- **Les forêts turques ont obtenu la certification PEFC**, qui était bloquée depuis plusieurs années

VIETNAM



Pour renforcer la sécurité énergétique et l'augmentation de l'approvisionnement sobre en carbone au Vietnam, l'AFD finance de nouvelles sources de production électrique de l'opérateur public, Vietnam Electricity (EVN), basées sur les énergies renouvelables.



PIB/habitant
2 785 USD



IDH
117/189



Population
97,4 M

- > **Outil de financement**
Prêt non souverain et Subvention d'accompagnement
- > **Montants engagés**
71,30 M€
- > **Comptabilisation climat**
100 % climat –
100 % atténuation
- > **Bénéficiaires**
Vietnam Electricity (EVN)
- > **Date d'octroi**
2021
- > **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdhanoi
@afd.fr



© DR



SOUTENIR L'OPÉRATEUR PUBLIC ÉLECTRICITÉ DU VIETNAM (EVN), POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

CONTEXTE PAYS

En 2021, la puissance installée (près de 77 GW), se compose de 28,5 % d'hydroélectricité, 43,5 % de thermique à base fossile, 27,0 % de renouvelables (hors hydro) et environ 1,0 % d'importation. À l'horizon 2030, le Vietnam prévoit une multiplication par 4 de sa demande en électricité. Pour répondre à cette demande et à son engagement dans l'Accord de Paris, le gouvernement affiche un volontarisme renouvelé sur les énergies renouvelables.

Ainsi, lors de la COP 26 à Glasgow, le Vietnam s'est engagé sur le chemin du zéro émission nette de carbone en 2050, et sur l'élimination progressive de la production d'électricité à partir du charbon d'ici à 2040 en signant le Global coal to clean power transition statement.

Dans ce contexte, l'opérateur public d'électricité, EVN dispose dans cette transition d'un rôle clé à un niveau opérationnel. En effet, EVN domine largement le secteur de l'électricité au Vietnam. L'entreprise publique contrôle aujourd'hui 40 % de la capacité installée du pays et détient le monopole du transport et de la distribution. Par ailleurs EVN est la principale contre partie non-souveraine de l'AFD au Vietnam et ainsi un partenaire de confiance et de long terme.

LE PROJET

La centrale électrique de Hoa Binh a été inaugurée en 1994 après 15 ans de construction. Élément central du système électrique vietnamien, la centrale couvre près de 5 % de la consommation nationale. Elle contribue fortement à la prévention et à la lutte contre les inondations pendant la saison des pluies pour l'ensemble du delta du fleuve Rouge, y compris la capitale du pays, Hanoï. En outre, elle joue un rôle important dans l'irrigation des zones en aval, en particulier pendant la saison sèche, et contribue à chasser la salinité vers les estuaires. Elle renforce également le transport fluvial sur le fleuve Da tant en amont qu'en aval du barrage.

Dans un contexte de surexploitation des turbines existantes et d'existence d'un potentiel de ressources supplémentaires, le projet d'extension de la centrale de Hoa Binh avec l'ajout de deux turbines permet de répondre à la demande de pointe qui ne cesse d'augmenter et aussi d'allonger la durée de vie des équipements existants.

L'extension de la centrale permettra ainsi d'augmenter sa capacité de 480 MW pour un total de 2 400 MW, faisant de la centrale de Hoa Binh la plus importante du pays.

Outre la production électrique excédentaire, ce projet d'extension vise également à augmenter et à équilibrer les charges de la région Nord, en permettant de répondre à la pointe de consommation, et à améliorer le mode de fonctionnement du système électrique, et donc in fine réduire les coûts de production d'électricité avec des équipements de production peu émetteurs de CO2.

LES IMPACTS

- **480 MW de nouvelles capacités hydroélectriques installés** et une réduction des émissions de GES estimée à 225 120 tCO2eq/an
- **Augmentation et équilibre des charges de la région Nord du pays**, permettant de répondre à la pointe de consommation, et amélioration du mode de fonctionnement du système électrique réduisant in fine le coût de production d'électricité



BRÉSIL



Dans la ville de Curitiba au Brésil, l'AFD accompagne le renforcement de la résilience des populations et des aménagements urbains du quartier précaire de Caximba.



PIB/habitant
8 921 USD



IDH
79/189



Population
209,5 M

- > **Outil de financement**
Prêt souverain
- > **Montants engagés**
38,14 M€
- > **Comptabilisation climat**
60 % climat – 60 % adaptation
- > **Bénéficiaires**
Municipalité de Curitiba
- > **Date d'octroi**
2019
- > **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE
afdbrazilia
@afd.fr



© Zuleika de souza



RÉHABILITER LE QUARTIER PRÉCAIRE DE NOVO DO CAXIMBA À CURITIBA

CONTEXTE PAYS

Au Brésil, l'enjeu de l'adaptation des villes au changement climatique est majeur, avec 80 % de sa population qui vit en zone urbaine, où la croissance anarchique et spontanée a entraîné une concentration des populations dans les zones à risque (crues, inondations et glissements de terrains).

La ville de Curitiba, 5^e source de PIB du pays, et pionnière du développement urbain durable depuis les années 1960, n'échappe pas à la règle. L'étude de vulnérabilité réalisée sur le périmètre du projet a mis en évidence la forte vulnérabilité des habitations précaires du quartier de Caximba aux risques socio-économiques, environnementaux et climatiques.

Zone d'intérêt stratégique et politique pour la ville, le quartier de Caximba fait l'objet d'une attention politique. Le projet sera un véritable laboratoire d'expérimentations urbaines et sociales, afin de tester des approches innovantes pour en répliquer les succès à l'échelle de la métropole.

LE PROJET

Dans la ville de Curitiba au Brésil, l'AFD finance une opération intégrée et multisectorielle de relogement de foyers vivant en situation précaire dans une zone inondable, et d'aménagement de berges pour lutter contre les inondations.

Sur un mode participatif, des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation du quartier au changement climatique ont été définies, pour faire de ce territoire un modèle de résilience urbaine : préserver et mettre en valeur la biodiversité urbaine en aménageant les zones vulnérables aux inondations et restaurant les écosystèmes locaux, minimiser les catastrophes naturelles et climatiques dans le quartier en réduisant en particulier les risques d'inondations ; favoriser l'inclusion socio-économique, environnementale et climatique des ménages en situation de vulnérabilité aux aléas climatiques ; proposer de nouvelles conditions d'habitat, des services publics de qualité et des infrastructures socio-sportives de proximité pour le bien-être des habitants.

Ce projet s'insère dans la continuité d'interventions précédentes de l'AFD pour des projets de végétalisation d'espaces urbains et d'aménagement de parcs à Curitiba.

LES IMPACTS

- **2 713 personnes** qui vivaient en zone de risques d'inondation relogée, dont 1 548 femmes
- **Favorisation de l'inclusion sociale** et économique pour les familles relogées
- **Amélioration de la couverture végétale** et restauration des écosystèmes locaux

BRÉSIL



L'AFD finance une ligne de crédit verte d'un montant de 50 M€ à la Banque Régionale de Développement du Brésil du Sud (BRDE).



PIB/habitant
8 921 USD



IDH
79/189



Population
209,5 M

> Outil de financement
Prêt non-souverain

> Montants engagés
50 M€

> Comptabilisation climat
70 % climat -
60 % atténuation;
10 % adaptation

> Bénéficiaires
Banque Régionale de
Développement du Brésil du Sud
(BRDE)

> Date d'octroi
2017

> Statut du projet
En cours

© Nachtigal Hydro Power



SOUTENIR LA BANQUE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DU BRÉSIL DU SUD (BRDE) DANS LE FINANCEMENT DE PROJETS VERTS ET EN FAVEUR DES ODD

CONTEXTE PAYS

La région sud du Brésil a la deuxième contribution économique la plus importante pour le pays, en particulier grâce à ses activités agricoles et d'élevage. Ces secteurs génèrent des impacts environnementaux et climatiques significatifs. Les émissions de gaz à effet de serre de la région représentent ainsi 11 % des émissions du pays et la région est responsable de 20 % des émissions nationales liées au secteur de l'agriculture et de l'élevage.

Outre ces défis climatiques, des défis environnementaux sont à relever dans la région en particulier pour améliorer la qualité des eaux superficielles, le réseau d'assainissement et la gestion des déchets agricoles.

Les banques publiques fédérales, régionales et étatiques ont pour objectif de financer les transitions sectorielles prévues dans les politiques publiques. L'une de ces banques, la BRDE vise le développement et l'intégration de la région sud du Brésil.

LE PROJET

En articulation avec les enjeux environnementaux de la région sud et les politiques environnementales et climatiques du Brésil, l'AFD finance une ligne de crédit verte d'un montant de 50 M€ à la BRDE. De nature programmatique, elle vise à financer des projets à fort impact en faveur de l'environnement et du climat et à contribuer à la diversification des ressources de la BRDE avec ce premier prêt d'un bailleur bilatéral.

Un programme de coopération technique de 800 000 € sur financement du Fond d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE) de l'AFD pour renforcer les capacités de la BRDE est également mis en place, plus particulièrement sur le suivi des impacts des projets et le renforcement de sa politique interne de responsabilité environnementale et sociale. Ce projet a ainsi pour objectif d'accompagner la banque dans son évolution stratégique, pour qu'elle remplisse au mieux son mandat d'institution publique de développement et son ambition de s'affirmer comme pionnière dans la promotion de l'Agenda 2030.

À l'heure actuelle, 29 projets ont été financés par cette ligne de crédit.

Dans la continuité de ce projet, une deuxième ligne de crédit de 70 M€ a été signée en août 2020 pour accompagner la banque dans la transformation de sa stratégie de financement en faveur des Objectifs de Développement Durable.

LES IMPACTS

- 12 970 tCO₂eq/an évitées
- Amélioration de l'impact environnemental du portefeuille de projets et de la politique E&S de la BRDE
- Réduction des impacts environnementaux négatifs du secteur agricole dans la région
- Augmentation de la résilience de la région au dérèglement climatique

CONTACTS

PRESSE
_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE
afdbrazilia
@afd.fr



COSTA RICA



À travers le financement de ces trois prêts de politique publique à hauteur de 400 M USD, l'AFD contribue à la politique de décarbonation de l'économie costaricienne qui vise la neutralité carbone du pays d'ici 2050.



PIB/habitant
12 027 USD



IDH
68/189



Population
5 M

- > **Outil de financement**
Prêt de politique publique
- > **Montants engagés**
400 M USD
- > **Comptabilisation climat**
100 % climat – 100 % atténuation
- > **Bénéficiaires**
République du Costa Rica
- > **Date d'octroi**
2019, 2021 et 2022
- > **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE
afdmexico
@afd.fr



© Dianthus Saputra



SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DE DÉCARBONATION 2018-2050 DU COSTA RICA

CONTEXTE PAYS

Le Costa Rica est un pays pionnier dans la lutte contre le changement climatique, la préservation de l'environnement et la décarbonation de son économie. Il se distingue dans la sous-région outre par sa stabilité politique, ses systèmes de protection sociale et d'éducation de haut niveau, par un engagement politique continu pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Néanmoins, le développement économique du pays et la préservation de ses ressources naturelles sont aujourd'hui menacés par les effets du changement climatique. Le Costa Rica, réservoir mondial de la biodiversité, fait en effet partie des pays les plus vulnérables à ses impacts.

Cette situation a amené les autorités à repenser le modèle de développement (agriculture, transports, déchets, aménagement) et à valider, début 2019, un ambitieux Plan national de décarbonation (PND) 2018-2050 qui vise la neutralité carbone du pays d'ici 2050.

LE PROJET

À travers trois prêts de politique publique, l'AFD accompagne le gouvernement dans la mise du plan de décarbonation de l'économie costaricienne, en mettant l'accent sur le pilotage l'action climatique, la restauration et la protection des écosystèmes, l'amélioration des pratiques agricoles, l'électrification des transports, l'aménagement urbain ou encore le développement de l'économie circulaire.

Cet appui est cofinancé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID).

LES IMPACTS

- **Mise en œuvre** du plan de décarbonation
- **Développement d'un transport** privé et public « zéro émission » accessible aux personnes les plus défavorisées
- **Développement de filières agricoles** (café, canne à sucre, riz) moins émissives et plus respectueuses de la biodiversité
- Restauration de mangroves et herbiers
- Lancement d'opérations urbaines type écoquartiers
- **Renforcement de la gouvernance** du climat au niveau interministériel

MEXIQUE



L'AFD finance au Mexique l'élaboration et le renforcement de mesures législatives, réglementaires et institutionnelles afin d'encourager l'alignement des flux financiers publics et privés avec les objectifs d'atténuation et d'adaptation de l'Accord de Paris.



PIB/habitant
9 673 USD



IDH
76/189



Population
126 M

> **Outil de financement**
Prêt souverain

> **Montants engagés**
252 M€

> **Comptabilisation climat**
100 % climat -
67 % atténuation;
33 % adaptation

> **Bénéficiaires**
République du Mexique

> **Date d'octroi**
2019

> **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE
afdmexico
@afd.fr



© Bénédicte Desrus



ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA FINANCE VERTE ET SOLIDAIRE

CONTEXTE PAYS

Le Mexique contribue à 1,6 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) et constitue le 13^e pays le plus émetteur au monde. Le pays est aussi très vulnérable aux impacts du changement climatique. Conscient de ces enjeux, il s'est doté d'un cadre législatif sur le changement climatique en 2012 et a été l'un des premiers pays à remettre sa contribution nationale déterminée pour la COP21 en 2015.

La seconde partie du mandat du gouvernement actuel devrait être marquée par la mise en place d'une réforme fiscale qui offre l'opportunité de faire progresser à la fois la fiscalité et la taxation environnementales. Dans ce contexte, le Ministère des finances a sollicité l'AFD pour un accompagnement sur les enjeux de finance verte, tant aux niveaux publics que privé.

LE PROJET

Ce projet de soutien à l'élaboration et au renforcement de mesures législatives, réglementaires et institutionnelles afin d'encourager l'alignement des flux financiers publics et privés sur les objectifs d'atténuation et d'adaptation de l'Accord de Paris aura 3 composantes : un prêt budgétaire, un programme de coopération technique et un dialogue de politique publique pluriannuel.

Cette approche intégrée se décline notamment via la mise en œuvre d'un budget vert, l'alignement du système financier aux recommandations du Network for Greening Financial Systems, la préparation d'un ensemble de mesures fiscales en faveur de la transition bas carbone et inclusive, et la modélisation macroéconomique des politiques bas carbone.

Ce prêt vise également à augmenter la résilience des finances publiques et privées via la création d'une nouvelle agence de gestion des risques naturels.

LES IMPACTS

- **Mise en place d'un dispositif** de fiscalité environnementale suffisamment incitatif et redistributif
- **Meilleure contribution** des flux financiers publics et privés aux objectifs nationaux d'atténuation et d'adaptation du Mexique

MULTI-PAYS (AMÉRIQUE CENTRALE)



L'AFD accompagne la Banque Centraméricaine d'Intégration Économique (BCIE) à hauteur de 181,50 MC dans la transformation de ses pratiques en faveur du développement de son offre de financements à forts impacts climat et genre.



© Pablos Ramos Roncal



ACCOMPAGNER LA BANQUE CENTRAMÉRICAINNE D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE (BCIE) DANS LE FINANCEMENT DE PROJETS FAVORABLES AU CLIMAT ET À LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

> Outil de financement

Prêt non-souverain et subvention (FAPS)

> Montants engagés

180 M€ + 1,50 M€

> Comptabilisation climat

75 % climat -
40 % atténuation;
35 % adaptation

> Bénéficiaires

Banco Centroamericano de Integración Económica (BCIE)

> Date d'octroi

2019

> Statut du projet

En cours

CONTEXTE PAYS

L'Amérique centrale est particulièrement touchée par les effets du changement climatique, lesquels risquent de renforcer les inégalités, notamment entre les femmes et les hommes. À cela, s'ajoutent un manque de concertation entre les pays de la zone et une faible intégration des enjeux climatiques et environnementaux au sein des plans nationaux de développement (à l'exception du Costa Rica).

De réels progrès vers une situation plus égalitaire entre les femmes et les hommes en termes d'accès à l'éducation et à la santé ont été faits. Toutefois, de fortes inégalités persistent en matière de marché du travail et de représentation politique. Le niveau de violence envers les femmes reste également très élevé.

Les banques régionales et nationales d'Amérique centrale jouent un rôle central dans le financement du développement dans la région. L'AFD les accompagne dans la redirection de leurs flux financiers en faveur de projets de lutte contre le dérèglement climatique et les inégalités de genre.

LE PROJET

L'AFD appuie la BCIE via l'octroi d'une nouvelle ligne de crédit de 180 M€, destinée à financer des projets à forts impacts climat et/ou genre.

La BCIE s'est imposée au fil des ans comme la principale banque multilatérale de développement en Amérique centrale et est devenue le premier bailleur des acteurs des secteurs public et privé de la région.

Cette ligne de crédit financera à hauteur de 75 à 80 % du volume des fonds alloués des projets favorables au climat (dont a minima deux projets d'adaptation), ainsi que de 20 % à 25 % des projets visant à promouvoir l'égalité femmes-hommes. Un programme de coopération technique est mis en place pour accompagner la transformation des pratiques de la banque, et développer son offre de financements sur ces thématiques.

LES IMPACTS

- **Réduction des inégalités** entre les femmes et les hommes dans les opérations financées par la BCIE et mise en œuvre d'une politique interne d'égalité professionnelle
- **Réduction des vulnérabilités** aux effets du changement climatique
- **Appui aux trajectoires bas-carbone** des pays du Système d'intégration centraméricain, SICA (Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador)
- **Amélioration de la performance** du modèle économique de la BCIE ainsi que de ses capacités d'adaptation aux défis futurs

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdmexico
@afd.fr

PÉROU



L'AFD accompagne la banque publique péruvienne spécialisée dans l'accès au logement, Fondo Mivivienda, dans le renforcement des critères de durabilité de son programme de logements sociaux durables, tout en assurant sa pérennité dans le temps.



PIB/habitant
6 941 USD



IDH
82/189



Population
32 M

> **Outil de financement**
Prêt non-souverain

> **Montants engagés**
105 M€

> **Comptabilisation climat**
70 % climat -
40 % atténuation,
30 % adaptation

> **Bénéficiaires**
Fondo Mivivienda

> **Date d'octroi**
2019

> **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE
afdlima
@afd.fr



© Zuleika de Souza



FINANCER DES LOGEMENTS SOCIAUX VERTS AU PÉROU

CONTEXTE PAYS

Le Pérou est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique et, comme de nombreux pays émergents, fait face à un fort déficit de logements au niveau national. Parallèlement, le marché immobilier formel s'est concentré sur les couches socio-économiques aisées alors que la demande se trouve davantage dans les classes moyennes à pauvres. Fondo Mivivienda (FMV), banque publique péruvienne de second niveau spécialisée dans l'accès au logement via le marché hypothécaire, aide à développer une offre immobilière formelle sur ce segment de marché.

Dans ce contexte, le gouvernement péruvien a développé, à travers FMV et avec l'appui d'une ligne de crédit de l'AFD (2015-2018), une offre de logements sociaux certifiés durables, intégrant des équipements économes en eau et électricité (« Programme Mivivienda Verde »), accessible aux ménages péruviens sans surcoût et à taux préférentiels.

LE PROJET

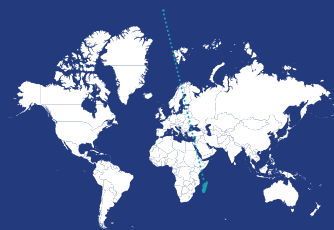
Cette seconde opération d'un montant global de 160 M€, dont 105 M€ apportés par l'AFD, 45 M€ par la KfW et 10 M€ par l'UE, vise à consolider le programme Mivivienda verde. Cette opération accélère la transition de l'ensemble des acteurs du secteur péruvien de la construction vers plus de durabilité, tout en facilitant l'adoption de normes plus exigeantes adaptées à la diversité des contextes climatiques péruviens et l'accès pour les ménages péruviens à des logements de meilleure qualité.

Le projet engendrera une réduction de l'impact climatique et environnemental des bâtiments et accompagnera le pays vers une croissance plus durable. Il introduira également des discussions sur des enjeux peu abordés par la politique publique péruvienne (planification urbaine, genre, risques climatiques, etc.).

LES IMPACTS

- **Consolidation du programme Mivivienda Verde**
- **Transition du marché péruvien** de la construction par l'application de normes environnementales plus durables et contraignantes
- **Accès à un logement sécurisé**, digne et durable à plus de 10 000 familles péruviennes vulnérables grâce à un taux d'intérêt de crédit réduit



COMORES, MADAGASCAR,
MAURICE ET SEYCHELLES

Dans l'Océan Indien, l'AFD et le Fonds Vert pour le Climat donnent les moyens aux organisations de la société civile de mettre en œuvre des actions qui protègent, restaurent ou promeuvent l'utilisation durable des écosystèmes critiques fournissant des services écosystémiques aux personnes qui en dépendent le plus.

- > **Outil de financement**
Subvention
- > **Montants engagés**
35 M€
- > **Comptabilisation climat**
100 % climat –
100 % adaptation
- > **Bénéficiaires**
Multipays
- > **Date d'octroi**
2019
- > **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdsaintdenis
@afd.fr



© Zuleika de souza



RENFORCER LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT AU SEIN DU HOTSPOT DE BIODIVERSITÉ À MADAGASCAR ET DANS LES ÎLES DE L'Océan Indien

CONTEXTE PAYS

Les populations et les économies des 4 pays visés par le projet dépendent des ressources naturelles et des services rendus par les écosystèmes tels que la fourniture de matériaux, de nourriture et de plantes, la régulation du climat ou la pollinisation, composantes essentielles de l'adaptation au changement climatique.

Menacées par les activités humaines, la résilience et la capacité des écosystèmes à fournir leurs services essentiels diminuent, aggravant davantage la vulnérabilité des populations au changement climatique.

Des mesures de conservation de la biodiversité et de gestion raisonnée des ressources naturelles peuvent ainsi devenir de puissants outils d'adaptation et d'appui aux populations les plus vulnérables. Le rôle des ONG est essentiel pour contextualiser au mieux ces mesures et répondre à des enjeux précis de terrain.

LE PROJET

Pour cela, l'AFD a obtenu un financement du Fonds Vert pour le Climat (FVC) à destination du Fond de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF), hébergé au sein de l'ONG Conversation International et auquel l'AFD contribue depuis plus de 10 ans.

D'un montant de 35 M€, cette subvention vise à définir puis à lancer (via des ONG locales) des plans d'actions d'adaptation basés sur les écosystèmes et alignés avec les stratégies nationales de changement climatique des pays identifiés. L'objectif est de protéger, restaurer ou promouvoir l'utilisation durable d'écosystèmes critiques qui fournissent des services écosystémiques aux personnes les plus vulnérables, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs climat de la région. Par ailleurs, à travers cet appui, le CEPF pourra bénéficier d'un renforcement de capacités sur les enjeux d'adaptation.

LES IMPACTS

- **Réduction de la vulnérabilité** d'au moins 698 000 personnes grâce à l'accès à des services et revenus écosystémiques plus résilients
- **La restauration ou l'amélioration de la gestion d'au moins 1,89 million d'hectares** d'écosystèmes côtiers et terrestres qui jouent un rôle essentiel dans la prestation de services écosystémiques
- **La capacité accrue d'au moins 25 organisations** de la société civile pour la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature dans la prestation de services écosystémiques



GREEN
CLIMATE
FUND



MADAGASCAR



L'AFD finance et accompagne la mise en œuvre d'un prêt de contingence qui inclut un programme de renforcement des capacités techniques, institutionnelles et financières du gouvernement malgache dans sa gestion des risques de catastrophe.



PIB/habitant
527,5 USD



IDH
162/189



Population
26,3 M

> Outil de financement

Prêt de politique publique
(de contingence)

> Montants engagés

10 M€ + 1,50 M€ d'assistance technique – en juin 2020, 15 M€ de complément de financement non-comptabilisés climat dans le contexte de la crise du COVID-19

> Comptabilisation climat

89 % climat –
89 % adaptation

> Bénéficiaires

République de Madagascar

> Date d'octroi

2019

> Statut du projet

En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdantananarivo
@afd.fr



© Cyril le Tourneur d'Ison



GÉRER LES RISQUES DE CATASTROPHES À MADAGASCAR

CONTEXTE PAYS

Madagascar est touchée par de nombreux événements climatiques extrêmes. Le coût économique des pertes causées par ces catastrophes naturelles s'élève à plus d'1 % du PIB, entravant davantage encore le développement social et économique déjà très dégradé du pays.

L'État malgache a ainsi fait de la résilience aux catastrophes naturelles un des axes clés du Plan National de Développement. Une série de réformes a été engagée pour une gestion plus proactive des risques de catastrophes et une meilleure résilience au changement climatique. La plupart souffrent cependant d'un défaut de mise en œuvre en partie lié à l'absence de décrets d'applications et d'appuis associés.

Actuellement, l'économie malgache est fortement affectée par la crise sanitaire internationale du COVID-19 : le ralentissement de la croissance devrait conduire à une augmentation du taux de pauvreté de 2 % pour atteindre 76,5 % de la population (FMI). De surcroît, les inondations qui ont touché le pays en 2020 et la dépendance aux importations font craindre une pénurie alimentaire.

LE PROJET

À Madagascar, l'AFD a octroyé un prêt de contingence, à savoir un prêt de politique publique dont le décaissement est conditionné à la survenance d'une catastrophe naturelle ou d'une crise sanitaire. Des fonds sont mis à disposition du gouvernement dans un délai très court, pour la mise en œuvre de réformes identifiées préalablement et pilotées via le suivi d'indicateurs de résultat.

Pour chacune de ces réformes, des actions préalables seront réalisées avant que le financement puisse être mis à disposition, telles que l'adoption d'un cadre réglementaire pour mobiliser le système de protection sociale en cas de catastrophes, la création d'un fonds national de contingence, l'adoption de normes pour améliorer la résilience des constructions, et des directives pour une planification territoriale et urbaine prenant en compte les enjeux climatiques.

En juin 2020, l'AFD a octroyé un financement complémentaire qui vise à répondre à la crise sanitaire, en particulier pour les programmes de soutien aux populations vulnérables. Le financement viendra renforcer les capacités de plusieurs Instituts Pasteur, dont celui d'Antananarivo, qui est en première ligne pour le dépistage du COVID19.

LES IMPACTS

- **Renforcement du système national** de gestion des risques et des catastrophes
- **Résilience financière** aux catastrophes
- **Intégration de l'adaptation** au changement climatique et de la résilience aux catastrophes dans la planification territoriale et urbaine

MARTINIQUE, GUYANE,
GUADELOUPE

Financement de la construction et l'exploitation d'un programme d'installations photovoltaïques sur toitures en Martinique, Guyane et Guadeloupe.



Population
381 000

- > **Outil de financement**
PCM (prêt à conditions de marché)
- > **Montants engagés**
15 M€
- > **Comptabilisation climat**
100 % climat -
100 % atténuation
- > **Bénéficiaires**
Eneko SARL (groupe Systeko)
- > **Date d'octroi**
2019
- > **Statut du projet**
En cours



© Eneko SARL



DÉVELOPPER UN PROGRAMME RÉGIONAL D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES SUR TOITURES (ANTILLES-GUYANE)

CONTEXTE PAYS

La croissance démographique et l'augmentation des taux d'équipement des ménages entraînent en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane, zones non-interconnectées, une hausse significative des besoins énergétiques, dans des contextes où il n'y a pas suffisamment d'espace pour concilier tous les développements (foncier, énergétique, industriel, social).

Ces territoires connaissent un ensoleillement important, mobilisé par la technologie photovoltaïque utilisée dans le cadre du projet pour produire de l'énergie renouvelable et l'injecter sur les réseaux électriques de chaque territoire.

LE PROJET

Porté par la société Eneko, filiale du groupe Systeko, le programme comprend la construction et l'exploitation de près de 200 installations photovoltaïques sur toitures situées en Martinique, Guyane et Guadeloupe, pour une puissance de 16 MWc. L'énergie verte produite par chacune des installations photovoltaïques sera injectée au réseau public et rachetée pour une durée de 20 ans par les services d'EDF, dans le cadre de l'arrêté tarifaire en zones non-interconnectées de mai 2017.

Granulaire dans son implantation multi-sites et régionale dans son envergure, le projet s'inscrit dans la structuration de la filière industrielle du secteur des énergies renouvelables dans la zone Antilles-Guyane. Porté par un opérateur antillais à taille humaine, il contribue au dynamisme des tissus économiques locaux.

Modulable et duplicable dans divers contextes, la solution technique retenue accompagne la transition énergétique des 3 géographies ultramarines tout en tenant compte des contraintes foncières propres à ces territoires du fait de l'éloignement et, pour certains d'entre eux, de l'insularité.

LES IMPACTS

- **1 160 tCO₂eq/an évitées**
- **Production d'énergie propre annuelle** équivalente à la consommation de 4 500 foyers ultramarins
- **Contribution à la transition énergétique des 3 territoires concernés**, tout en tenant compte de leurs contraintes foncières

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

direction.
atlantique
@afd.fr

MAURICE



À Maurice, l'AFD finance le programme SUNREF III pour le développement de projets de lutte contre le changement climatique et d'inclusion du genre.



PIB/habitant
11 239 USD



IDH
66/189



Population
1,3 M

- > **Outil de financement**
Prêt non-souverain + Subvention
- > **Montants engagés**
85 M€ + 7 M€
- > **Comptabilisation climat**
100 % climat - avec un objectif indicatif de 40 % d'adaptation
- > **Bénéficiaires**
Mauritius Commercial Bank (MCB); State Bank of Mauritius (SBM); AfrAsia Bank Limited
- > **Date d'octroi**
2017 et 2019
- > **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdportlouis
@afd.fr



© Fabien Dubessay



PROGRAMME SUNREF À MAURICE : ENCOURAGER L'INCLUSION DU GENRE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE PAYS

En tant que petit Etat insulaire et très peuplé, Maurice est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique et à la dégradation de l'environnement. Face à ces défis, le secteur privé est appelé à jouer un rôle particulièrement important compte tenu de la structure économique mauricienne et de l'ampleur des investissements nécessaires.

Par ailleurs, l'égalité femmes-hommes dans la sphère économique constitue un des défis majeurs à Maurice. L'implication de plusieurs des banques les plus importantes du pays dans le programme Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance (SUNREF) III constitue une démarche innovante et un puissant levier d'action à l'échelle nationale.

Le dispositif SUNREF d'appui au financement en matière d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de dépollution mis en place depuis 2009, a réussi à mobiliser des ressources techniques et financières importantes.

LE PROJET

Cette nouvelle ligne de crédit d'un montant de 85 M€ est octroyée dans le cadre du Programme SUNREF III. Elle vise à faciliter la transition de l'économie mauricienne vers une économie plus verte, en poursuivant la promotion d'actions d'atténuation auprès des entreprises, tout en favorisant les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, afin de s'assurer que le pays atteindra ses objectifs d'atténuation.

Les financements éligibles au Programme comprennent des actions gouvernementales d'adaptation au changement climatique pour lesquelles l'implication du secteur privé est pertinente.

À travers ce programme, l'AFD soutient également la politique du gouvernement sur l'égalité professionnelle femmes-hommes dans le secteur privé.

LES IMPACTS

- **30 000 tCO₂eq/an évitées**
- **Promotion de comportements** plus économes et vertueux en matière de consommation énergétique au sein des entreprises
- **Mise à disposition** d'une offre énergétique plus durable
- **Diminution de la pollution locale**, amélioration de la qualité de vie des populations les plus vulnérables
- **Mise en place de plans d'action genre** pour les banques partenaires et pour les entreprises clientes de la ligne de crédit



PACIFIQUE



L'AFD apporte un soutien au Réseau Océanien de Surveillance de la Santé Publique (ROSSP) animé par la Communauté du Pacifique (CPS) pour aider les États et territoires du Pacifique à améliorer la surveillance épidémiologique et à structurer leur plan de riposte à la pandémie de Covid 19.

> **Outil de financement**
Subvention

> **Montants engagés**
3 M€ + 2 M€ de complément de financement comptabilisé climat dans le contexte de la crise du COVID-19

> **Comptabilisation climat**
*100 % climat –
100 % adaptation*

> **Bénéficiaires**
Communauté du Pacifique

> **Date d'octroi**
2020

> **Statut du projet**
En cours



© CPS



APPUYER LE RÉSEAU OCÉANIE DE SURVEILLANCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (ROSSP)

CONTEXTE PAYS

Le caractère insulaire de la région Pacifique l'expose particulièrement aux effets négatifs du changement climatique. Au niveau sanitaire, la région voit le nombre des pathologies infectieuses en circulation (dengue, zika) se multiplier, impliquant la construction d'une réponse régionale face à des risques dont les implications dépassent le seul cadre national.

Pour faire face à cette situation, les États et les territoires du Pacifique mettent en commun une partie de leurs ressources au travers de la Communauté du Pacifique Sud (CPS), organisation internationale fondée en 1947 regroupant 26 États et territoires, dont trois collectivités françaises (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna). La CPS apporte une aide aux États et territoires en s'appuyant sur des partenaires techniques (Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie, Institut Louis-Malardé de Polynésie française...), financiers (Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie...) et en travaillant en lien avec l'Organisation Mondiale de la Santé.

LE PROJET

L'AFD accompagne la CPS au travers du Réseau de Surveillance de Santé Publique (ROSSP) depuis 2018. Elle finance à hauteur de 3 M€ un projet visant à développer les capacités de maîtrise et d'adaptation aux effets du changement climatique sur la santé du Réseau et de ses partenaires. L'objectif est également d'accroître la surveillance et les modalités de réponse aux épidémies et de lutte anti-vectorielle (principalement le moustique).

Pour soutenir les États et les territoires du Pacifique dans l'élaboration de leur riposte à la pandémie de Covid-19, l'AFD a octroyé une subvention supplémentaire de 2 M€ à la CPS pour l'achat de matériel et équipements de protection, et pour mener des actions de communication et de sensibilisation sur le virus pour le grand public.

LES IMPACTS

- **Endiguement** du Covid-19
- **Renforcement des capacités techniques** et organisationnelles des systèmes de santé des États et des territoires du Pacifique
- **Réduction de la vulnérabilité** des populations du Pacifique sur le plan sanitaire dans un contexte de dérèglement climatique

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdhoumea
@afd.fr

PACIFIQUE



Dans le Pacifique, l'AFD, aux côtés d'autres bailleurs, finance des projets visant le développement de Solutions Fondées sur la Nature (SFN) pour l'adaptation au changement climatique et la conservation de la biodiversité.



© Félix Vigné Imagéo / AFD



L'INITIATIVE KIWA POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS DU PACIFIQUE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

> Outil de financement
Subvention

> Montants engagés
49,80 M€

> Comptabilisation climat
100 % climat -
100 % adaptation

> Bénéficiaire
19 États et territoires insulaires du Pacifique, les autorités régionales, nationales, locales, les organisations régionales (dont la CPS, le PROE et l'UICN) et les acteurs de la société civile.

> Date d'octroi
2020

> Statut du projet
En cours

CONTEXTE PAYS

La région Pacifique, particulièrement vulnérable au changement climatique, présente une biodiversité terrestre et marine exceptionnelle qui fournit des services inestimables aux communautés.

C'est devant ce constat que le Président français E. Macron a pris l'engagement, avec l'Union européenne, de fédérer une coalition de bailleurs afin de soutenir 19 États et territoires insulaires du Pacifique, dont les trois territoires français, dans la recherche de solutions communes face au changement climatique.

LE PROJET

L'Initiative Kiwa www.kiwainitiative.org est gérée par l'Agence française de développement (AFD) et fédère pour la première fois l'Union européenne, la France, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

LES IMPACTS

Outre le financement de projets, l'Initiative Kiwa apporte un renforcement des capacités aux acteurs de la région Pacifique.

À ce jour, trois projets régionaux sont déjà signés :

- **Un réseau de fermes biologiques pédagogiques** pour renforcer la résilience des petits producteurs à Fidji, Nauru, aux îles Salomon et à Tonga (POLFN)
- **Un projet de gestion intégrée des bassins versants à Fidji**, aux îles Salomon et en Papouasie-Nouvelle-Guinée (WISH+)
- **Un projet pour renforcer l'adaptation au changement climatique** fondée sur les écosystèmes à Fidji, aux îles Salomon, au Vanuatu, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna (PEBACC+)

Dix projets locaux ont également été signés.

CONTACTS

PRESSE
_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE
kiwa_initiative
@afd.fr



POLYNÉSIE
FRANÇAISE
**Financement du projet
de construction d'école
bioclimatique de Papetoai,
à Moorea-Maiao,
Polynésie française.**


PIB/habitant
14 324 USD



IDH
75/189



Population
277 679

> Outil de financement

PSP (Prêt au secteur public)
Vert « atténuation » ;
PS2E (Préfinancement d'une
subvention tierce de l'État, par le
biais du Haut-Commissariat)

> Montants engagés

1 M€ + 2,2 M€

> Bénéficiaires

Commune de Moorea-Maiao
(composée des deux îles voisines
de Tahiti, 4^e commune la plus
peuplée de Polynésie française)

> Date d'octroi

2017

> Statut du projet

En cours

CONTACTS
PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdpapeete
@afd.fr

© Félix Vigné Imagéo / AFD



EDUCATION



ENERGIE

CONSTRUIRE UNE ÉCOLE BIOCLIMATIQUE À PAPETOAI (MOOREA)

CONTEXTE PAYS

Commune des îles du Vent en Polynésie française, Moorea-Maiao se caractérise à la fois par son environnement préservé et son attractivité forte pour les touristes et les habitants de Tahiti de plus en plus nombreux à s'y installer.

La commune a souhaité privilégier l'écoconstruction qui met les atouts et les contraintes climatiques au centre du principe architectural. Particulièrement adaptée au climat tropical, cette approche bioclimatique donnera aux élèves de cette école maternelle et primaire le meilleur confort pour favoriser les apprentissages, tout en réduisant la facture énergétique pour la commune et en respectant des normes environnementales élevées.

LE PROJET

Pour ce projet, la commune a donc porté une attention particulière aux principes bioclimatiques. La protection solaire d'abord, avec une bonne orientation pour réduire les surfaces exposées au soleil, une isolation particulièrement soignée de la toiture ainsi que de larges débords au-dessus des salles de classe. La ventilation naturelle traversante ensuite, avec une orientation permettant de capter les alizées ainsi que des systèmes de jalousies de part et d'autre des salles et d'écopes en toiture, indispensables pour réguler la chaleur et l'humidité. Enfin, la végétalisation des abords, pour abaisser les températures autour des bâtiments.

Première école bioclimatique en Polynésie, ce projet a reçu d'importantes subventions du pays, de l'État et de l'ADEME, tandis que l'AFD complète le financement.

À noter que ce projet a été accompagné par une assistance à maîtrise d'ouvrages en qualité environnementale du bâtiment, tout au long du processus, de sa conception à sa réalisation. Cet appui environnemental se poursuivra encore 2 ans après la mise en service des bâtiments pour évaluer les impacts environnementaux et accompagner la commune et l'école pour une utilisation optimale du bâtiment.

LES IMPACTS

- **Amélioration du confort thermique** des salles de classe, favorable à l'apprentissage des 315 enfants de l'école
- **Réduction de la facture énergétique** pour la commune à terme, grâce à cette démarche de sobriété énergétique

RÉPUBLIQUE
DOMINICAINE

Ce prêt de politique publique (en cofinancement avec la BID), vise la mise en place d'une politique de mobilité urbaine durable en République Dominicaine.



PIB/habitant
8 051 USD



IDH
89/189



Population
10,6 M

- > **Outil de financement**
Prêt de politique publique
- > **Montants engagés**
Équivalent euro de 150 M USD
- > **Comptabilisation climat**
*80 % climat -
40 % adaptation;
40 % atténuation*
- > **Bénéficiaires**
République Dominicaine
- > **Date d'octroi**
2019
- > **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE
afdsaint
domingue
@afd.fr



© Franck Galbrun

FINANCER UN PROGRAMME DE RÉFORME SECTORIELLE
DÉDIÉE AU TRANSPORT TERRESTRE

CONTEXTE PAYS

Avant 2017, la République Dominicaine disposait d'un faible niveau de régulation et de coordination institutionnelle dans le secteur des transports terrestres. Le pays fait face à d'importants problèmes de congestion du réseau routier, sans que les autorités ne parviennent à répondre à la demande de mobilité des habitants avec des infrastructures suffisantes et adéquates.

L'insécurité routière est très élevée, avec le plus fort taux de morts sur les routes de la région caribéenne. Sur le plan économique, l'inefficacité du secteur des transports et de la logistique (9,3 % du PIB) constitue un obstacle important au développement économique du pays.

Enfin, le secteur des transports représentait, en 2010, 22 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays. La vétusté du parc de véhicules routiers, une offre de transport collectif limitée, peu fiable et polluante, et une demande de déplacements en forte croissance, induisent des taux d'émissions de GES par kilomètre très important, mais aussi une pollution locale de l'air (particules fines) élevée dans les grandes villes.

LE PROJET

Ce prêt de politique publique de l'AFD (en cofinancement avec la Banque Interaméricaine de Développement), vise à accompagner un programme de réformes qui découle des priorités stratégiques du gouvernement pour le secteur, prévu sur la période 2018-2020.

Le programme vise ainsi à renforcer la sécurité routière et à réduire la mortalité sur les routes via la réglementation, le contrôle des véhicules en circulation, la sensibilisation des usagers et la formation des conducteurs. La mise en place d'une politique de mobilité urbaine durable en améliorant la qualité de service du transport collectif et la rénovation du parc de véhicule est également essentielle, en accélérant la transition vers un modèle plus efficace et plus sobre en carbone. L'AFD appuie également la mise en œuvre du programme avec une assistance technique pour mettre en place un observatoire de la mobilité durable, apporter de l'expertise sur l'efficacité énergétique et la maîtrise des risques environnementaux et sociaux.

LES IMPACTS

- **Régulation et structuration** du secteur des transports terrestres de manière durable
- **Réduction des émissions** de GES du pays liées au secteur des transports
- **Amélioration de la qualité** de service des transports collectifs
- **Renforcement de la transparence** et de l'efficacité du transport de marchandises
- **Accroissement** de la sécurité routière

ÎLES SALOMON,
WALLIS ET FUTUNA,
NOUVELLE-CALÉDONIE,
FIDJI, VANUATU



© Hope Films



Les écosystèmes marins et côtiers jouent un rôle clé dans l'économie et la biodiversité des îles du Pacifique, mais ils sont aujourd'hui particulièrement menacés par les bouleversements climatiques. Pour accroître la résilience de ces territoires insulaires, le FFEM soutient un projet d'adaptation au changement climatique fondé sur les écosystèmes.

> Outil de financement
Subvention

> Montant du programme
dont financement FFEM
5,80 M€

> Montant du financement FFEM
1,80 M€

> Durée du financement
4 ans

> Bénéficiaires
PROE

> Date d'octroi
2021

> Statut du projet
En cours

RENFORCER LA RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR UNE APPROCHE FONDÉE SUR LES ÉCOSYSTÈMES

CONTEXTE PAYS

Si les îles du Pacifique possèdent une biodiversité marine et côtière exceptionnelle, elles sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique. Cela s'explique notamment par leur petite taille, leur éloignement et leur exposition aux catastrophes naturelles. L'augmentation des pressions liées aux activités humaines menacent également les écosystèmes, dont dépend le développement économique et social de ces territoires.

Depuis 2015, le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) a mis en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique fondée sur les écosystèmes dans les îles du Pacifique. Pour renforcer la résilience de ces territoires, le FFEM soutient le projet PEBACC + qui vise à développer et étendre cette approche innovante.

LE PROJET

Poursuivre et renforcer la stratégie d'adaptation au changement climatique grâce à une approche fondée sur les écosystèmes (AFE) et aux solutions fondées sur la nature (SFN) aux Fidji, Vanuatu et aux Îles Salomon ;

Accompagner la mise en œuvre d'une stratégie similaire dans de nouveaux territoires, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna, en tenant compte des contextes locaux ; Favoriser le partage d'expériences et d'enseignements pour étendre la mise en œuvre d'approches AfE et SfN dans les pays et territoires du Pacifique.

CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET INNOVANT

Avec l'appui du FFEM, le projet PEBACC + propose une approche innovante d'adaptation au changement climatique fondée sur les écosystèmes (AFS) dans des territoires insulaires qui intègrent de grands centres urbains. Grâce à cette première expérimentation dans des zones densément peuplées, le projet entend démontrer l'efficacité des approches AFS et SFN pour répondre aux défis du changement climatique dans des contextes d'intervention variés.

En outre, le projet propose un dispositif innovant de passage à échelle puisqu'il vise à intégrer les approches AFS et SFN au sein des documents stratégiques des pays et territoires d'intervention, ce qui promouvra et facilitera leur adoption dans d'autres territoires.

LES IMPACTS

- **Amélioration de l'efficacité des initiatives** d'adaptation fondée sur les écosystèmes et des solutions fondées sur la nature grâce à l'identification des leviers de changement pertinents
- **Renforcement de la coopération régionale dans la région Pacifique** pour faire émerger un dialogue constructif et des solutions opérationnelles
- **Construction et diffusion de référentiels méthodologiques** qui pourront être facilement dupliqués dans d'autres territoires
- **Accroissement de la résilience des territoires insulaires** grâce à des solutions innovantes et durables fondées sur les écosystèmes

CONTACTS

PRESSE
_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE
afdsaint
domingue
@afd.fr

COMORES,
MADAGASCAR,
MAURICE

© Corinne Bourbeillon



CLIMAT



BIODIVERSITÉ

Les écosystèmes côtiers de la région de l'Océan Indien, un des trente-cinq « points chauds » de la biodiversité mondiale, sont menacés et se dégradent fortement. Le présent Projet a pour objet de renforcer la résilience des populations littorales face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes côtiers.

- > Outil de financement
Subvention
- > Montant du financement
10 M€
- > Bénéficiaires
États membres de la COI
- > Date de début de projet
2020
- > Statut du projet
En cours

RENFORCER LA GESTION DES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS

CONTEXTE PAYS

Les écosystèmes côtiers (mangroves, zones humides, forêts littorales, bassins versants, herbiers, récifs coralliens, végétation de milieu dunaire, ...) qui fournissent des services écosystémiques essentiels pour les populations de l'espace de la Commission de l'Océan Indien (COI), sont menacés et ont besoin d'être restaurés afin de renforcer la résilience des populations littorales face aux effets du changement climatique.

LE PROJET

Les objectifs spécifiques du projet cofinancé par la France à travers l'AFD et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) sont les suivants :

- renforcer la gouvernance régionale et nationale des écosystèmes côtiers et marins de l'océan Indien ;
- Mettre en œuvre des chantiers innovants, variés et répliquables de restauration et d'exploitation durable d'écosystèmes côtiers et marins en s'appuyant sur des groupes de travail scientifique.

Le projet est structuré autour de trois composantes techniques et une composante de gestion :

- Composante 1 : Renforcement de la gestion des écosystèmes côtiers à l'échelle régionale et nationale, et échanges d'expériences ;
- Composante 2 : Coopération scientifique régionale sur les écosystèmes côtiers et mise en œuvre de projets pilote de restauration d'écosystèmes côtiers et de soutien à des filières d'exploitation durable des écosystèmes ;
- Composante 3 : Communication, sensibilisation, capitalisation ;
- Composante 4 : Gestion de projet, coordination, suivi et évaluation.

LES IMPACTS

A l'issue du projet, le système de gouvernance des écosystèmes côtiers des pays de la COI sera renforcé. Les acteurs institutionnels et les communautés seront sensibilisés à l'importance des écosystèmes dans l'adaptation au changement climatique. La coopération régionale des acteurs de la gestion des littoraux ainsi que de la communauté scientifique sera renforcée, et le projet permettra d'étayer la connaissance en matière d'ingénierie écologique et d'approche écosystémique dans l'adaptation au changement climatique. Les sites pilotes et l'appel à projets permettront de restaurer des écosystèmes et de développer des filières durables génératrices de revenus. Les écosystèmes côtiers seront davantage à même de fournir leurs services de régulation et d'approvisionnement. Les populations littorales verront leur résilience renforcée, notamment face aux effets du changement climatique.

CONTACTS

PRESSE

_AFDpresse
@afd.fr

AGENCE

afdsaint
domingue
@afd.fr

BRÉSIL, COLOMBIE,
ÉQUATEUR

Le projet, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) avec une subvention de 5,72 millions d'euros, contribue aux efforts entrepris pour la protection de l'Amazonie, sa biodiversité et pour garantir les droits des communautés qui y habitent. L'objectif est de renforcer la protection de plus de 17 millions d'hectares de territoires au Brésil, en Colombie et en Équateur, en collaboration avec 18 organisations indigènes.

- > **Outil de financement**
Subvention AFD et FFEM
- > **Montant du financement**
5,72 M€
- > **Durée du financement**
Jusqu'en 2024 (4 ans)
- > **Bénéficiaires**
Gaïa Amazonas (Colombie),
EcoCiencia (Équateur)
et IEPE (Brésil)
- > **Date d'octroi**
2022
- > **Statut du projet**
2021

CONTACT

PRESSE
_AFDpresse
@afd.fr



© Gaïa Amazonas - Juan Gabriel Soler

TERRINDIGENA, POUR LES DROITS DES COMMUNAUTÉS
INDIGÈNES ET LEUR ENVIRONNEMENT

CONTEXTE PAYS

L'Amazonie, forêt tropicale essentielle au maintien des grands équilibres écologiques de la planète, est menacée par la déforestation, la dégradation de ses écosystèmes et la surexploitation de ses ressources. Deux des principaux outils pour la protéger et pour freiner la déforestation sont la création d'aires protégées et la reconnaissance des territoires indigènes, qui représentent environ 47,2 % de l'Amazonie (RAISG - Réseau Amazonien d'Information Socio-environnementale Géographique). La région au Nord du fleuve Amazone, zone d'exécution du projet, fait partie des espaces amazoniens les mieux préservés, mais fait face aujourd'hui à des menaces grandissantes à la fois environnementales (déforestation, pollution de l'eau et des sols) mais aussi socioculturelles (augmentation de la vulnérabilité des communautés indigènes).

LE PROJET

Les trois principales zones d'intervention du projet sont situées dans la région nord du fleuve Amazone, en Colombie, en Équateur et au Brésil. Le projet est mis en œuvre par les ONG Gaïa Amazonas (Colombie), EcoCiencia (Équateur) et IEPE (Brésil) en collaboration avec 18 organisations autochtones qui habitent dans ce territoire. Les activités s'articulent en quatre composantes : (i) renforcement des outils de gouvernance pour garantir une meilleure représentation des droits autochtones et protection des territoires, (ii) suivi communautaire des pressions et des menaces endogènes et exogènes, (iii) mise en place d'activités génératrices de revenus conformes aux valeurs et cultures traditionnelles et respectueuses des écosystèmes, et (iv) partage de connaissances et d'expériences à l'échelle régionale et coordination des acteurs.

LES IMPACTS

TerrIndigena sera mis en œuvre en collaboration avec 18 organisations autochtones dans le but, entre autres : (I) d'actualiser et/ou mettre en œuvre 10 plans de vie et 10 protocoles de mise en relation avec les acteurs externes qui incluent le consentement libre, préalable et informé ; (II) d'assurer le suivi des pressions, des menaces et du changement de couvert forestier de 8 700 000 ha au travers d'un système interculturel de suivi combinant un suivi via systèmes GIS et suivi via indicateurs traditionnels propres aux communautés ; et (III) de l'analyse et l'appui au développement de 7 initiatives économiques basées sur des produits forestiers non-ligneux et intégrés dans la culture des communautés.



Pour un monde en commun

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france

5, rue Roland-Barthes -75598 Paris cedex 12 -France

Tél. : +33 1 53 44 31 31